

# Le sommet sur le manque de médecins remis à plus tard

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

MATANE — La possibilité de tenir un sommet provincial sur les problèmes de recrutement du personnel médical dans les régions éloignées des grands centres urbains a été remise à une date indéterminée, mais l'idée n'est pas abandonnée.

En avril, le conseil des médecins et dentistes du Centre hospitalier de Chandler avait proposé la tenue d'une telle rencontre à Gaspé, vers le mois de juin, voulant mettre à profit la publicité qui avait entouré la démission en bloc des professionnels de la santé de l'hôpital de Rouyn-Noranda et l'absence totale, pendant quelques jours, de chirurgiens aux îles de la Madeleine.

Au cœur de ces problèmes, se retrouve celui de la difficulté de recruter du personnel médical hors des grands centres urbains.

"La décision d'organiser un sommet à ce sujet a été reportée à l'automne", a commenté le Dr Pierre

Mainville, un porte-parole des médecins et dentistes de l'hôpital de Chandler. Selon M. Mainville, la venue des vacances estivales aurait nui à l'impact qu'un tel sommet pourrait générer.

De plus, le ministre des Affaires sociales semble peu intéressé à participer à une telle rencontre. "Nous n'avons reçu aucune réponse de leur part."

### Rien n'est réglé

S'il n'y a pas d'amélioration, insiste le Dr Mainville, l'idée du sommet sera reprise ou des pressions proviendront des établissements de santé situés en régions éloignées.

Revenant sur la possibilité de la tenue du sommet, il se dit convaincu de l'appui des autres centres. Cependant, il pourrait avoir lieu ailleurs qu'à Gaspé.

Pour l'instant, le problème demeure entier. "Il n'y a pas de volonté de le régler. Tout le monde se renvoie la balle. Quoi qu'en disent les Affaires sociales et les fédérations de médecins

(entre autres, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et celle des médecins spécialistes), les problèmes ne sont pas réglés.

"Les fédérations affirment nous donner des réponses favorables en disant que ce sera un problème prioritaire lors des prochaines négociations avec le ministère". Cependant, les solutions concrètes tardent à venir.

"Quant au ministère des Affaires sociales, poursuit M. Mainville, il semble surtout préoccupé à éteindre les petits feux" et prévenir les grandes catastrophes. "On a étouffé le problème à Rouyn-Noranda, mais je suis convaincu que l'histoire se répètera à Rouyn-Noranda ou ailleurs. Ça explosera à nouveau."

### Entente fragile

Vision alarmiste? Pendant quinze jours, les îles de la Madeleine avaient été sans chirurgien, à la fin du mois d'avril. Une entente provisoire avait alors été conclue entre le ministère et

le département de chirurgie de l'Hôpital Général de Montréal dans le cadre des ententes entre les Affaires sociales et la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

"C'est l'entente fragile que nous maintenons, a laissé entendre le nouveau directeur du Centre de santé de l'Archipel, M. Joseph-Marie Abgrall, joint aux îles de la Madeleine. Il reste à trouver une solution à court terme. Une population ne peut être toujours tenue sur le qui-vive.

"Nous regardons quelles pourraient être les solutions." Les établissements hospitaliers de la Côte-Nord, de la Gaspésie et des îles de la Madeleine, entre autres, a indiqué M. Abgrall, demandant au ministère de ne pas oublier de négocier les problèmes des médecins de périphérie.

"On rit des contribuables en région", conclut le Dr Mainville en faisant allusion au fait que le système médical devrait être le même partout. "C'est un problème d'effectifs, mais c'est surtout un problème de santé

# Chandler: la grève continue

MATANE (M.C.) — Rien n'indique une fin prochaine au conflit de travail opposant la ville de Chandler, dans le comté de Gaspé, à ses 23

employés, même s'il ne reste qu'à conclure l'entente sur le protocole de retour au travail.

En grève depuis le 13 mars, les

employés municipaux ont accepté les clauses salariales et normatives du contrat de travail proposé par les autorités municipales. Les parties pa-

tronaie et syndicale n'ont cependant pu s'entendre sur le protocole de retour au travail.

Trois points font obstacle à une entente: 1 — le renégociement d'un employé qui ne fait pas partie de l'unité d'accréditation syndicale; 2 — la signature d'une clause engageant les deux parties à renoncer à toute poursuite légale; 3 — une entente sur les congés fériés et les congés mobiles depuis le début du conflit.

Les deux parties semblent se montrer intraitables sur les deux premiers points. Joint au téléphone, le maire de Chandler, M. Roger Rail, a indiqué ne pas comprendre pourquoi le syndicat tenait à protéger un employé non syndiqué alors qu'il "levait" un grief contre la ville pour l'octroi d'un contrat à ce même employé.

Le syndicat n'a pas l'intention de lâcher prise à ce sujet. "La ville veut congédier cet homme parce qu'il a refusé de franchir les lignes de piquetage et donner le contrat à un autre qui n'a pas hésité à le faire", a indiqué M. Ivan Bujold, le négociateur des employés affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Un commissaire du ministère québécois du Travail, M. Louis Des Alliers, a signifié, à poursuivre M. Bujold, qu'il y a eu violation, dans ce cas, de la loi anti-briseur de grève, la ville ayant, dit-il, donné le contrat à un autre.

Pour ce qui est des poursuites, M. Rail a laissé entendre que la ville était peu disposée à abandonner son droit de poursuivre certains employés au criminel. Le porte-parole syndical a informé, pour sa part, que le syndicat ne songeait pas à laisser tomber les griefs formulés le 29 juin.

Autre élément qui pourrait amener la grève à continuer: les employés n'ont pas obtenu gain de cause dans leur demande d'injonction interlocutoire pour que cessent certains travaux effectués par des employés cadres. Pessimiste, M. Bujold a commenté: "Ce n'est certainement pas de nature à hâter le dénouement du conflit (qui dure depuis près de quatre mois). La ville "s'assoira" maintenant sur la décision".

## dans nos régions

### Unité mobile à Ste-Anne-des-Monts

SILLERY — La Régie de l'assurance automobile du Québec avise la population de Ste-Anne-des-Monts qu'une unité mobile de la régie sera à l'hôtel de ville de Ste-Anne-des-Monts les 7, 8 et 9 de ce mois entre 8h30 et 12h et entre 13h et 16h30, afin de faire subir les tests et examens de conduite aux personnes intéressées à obtenir un permis de conduire.

### Glanures au fil des ans

RIVIERE-DU-LOUP — Mme Marie-Berthe Gauvin-Pettigrew, de Rivière-du-Loup, vient de publier un volume intitulé "Glanures au fil des ans". Dans ce livre, l'auteur a recueilli mille et une pensées qui l'ont frappée, pour une raison ou une autre, au cours des cinquante dernières années. La parution de ce livre coïncide avec les fêtes marquant le 150<sup>e</sup> anniversaire de St-Clément, paroisse natale de l'auteur, et aussi du 75<sup>e</sup> anniversaire de St-Ludger de Rivière-du-Loup, paroisse où habite maintenant Mme Pettigrew. Son volume a d'ailleurs été préfacé par le curé de St-Ludger, l'abbé Ronald Landry. "Glanures au fil des ans" a été édité par la Maison de la page qui tourne, une filiale de Distributions Rilev Inc., de L'Isle-Verte.

### Le "reel du 325e"

SAINT-ROCH-DES-AULNAIES — Un auteur, compositeur et interprète de Boischatel, près de Québec, M. Roland Boutot, a composé une pièce folklorique à l'occasion des fêtes marquant le 325<sup>e</sup> anniversaire de Saint-Roch-des-Aulnaies, dans la circonscription de Montmagny-L'Isle. Le "reel du 325e" sera officiellement présenté à la population dimanche prochain lors d'une fête à Saint-Roch-des-Aulnaies. M. Boutot est connu dans la région puisqu'il a déjà composé une pièce pour le carnaval de La Pocatière. M. Boutot est notamment membre de l'Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada, puis de l'Association des violonneux du Québec.

### Liberté provisoire

Accusé d'avoir tiré plusieurs coups de feu, Oneil Elemant, âgé de 45 ans, de Rivière-du-Renard, a pu recouvrer sa liberté provisoire sur une caution de \$5,000 sans dépôt et assortie de nombreuses conditions.

Le prévenu venait de comparaître devant le juge Jean-Marc Roy, au palais de justice de Percé, où Me Georges Rioux est le représentant de la Couronne. Son enquête préliminaire a été fixée au 13 du mois courant. Selon l'enquête menée par le poste de la SQ à Gaspé, le prévenu est allé dans un hôtel et, à son départ de cet endroit, il aurait été suivi par des individus jusqu'à son domicile. Elemant est ressorti armé d'une carabine et il aurait tiré plusieurs coups de feu. L'un des projectiles a pénétré dans une maison. M. Camille Dufresne a failli être touché par une balle qui a passé à travers un téléviseur pour se loger dans le réfrigérateur. Plusieurs chefs d'acc-

cusation ont été portés contre le suspect, dont celui de négligence dans l'utilisation d'une arme à feu. L'incident est survenu le 20 juin.

### A identifier

Un cadavre en putréfaction avancée a été découvert sur la grève de l'île du Bic, sise à environ un mille au large de Bic, dans la région de Rimouski. La macabre découverte a été faite lundi. La SQ précise qu'il s'agit du corps d'un jeune homme de race blanche qui peut avoir entre 15 et 20 ans et dont la mort remonte à plusieurs mois et même à quelques années. Le cadavre mesure de cinq pieds et 10 pouces à six pieds. Il porte des bottes genre motoneige en caoutchouc noir avec haut en nylon bleu de grandeur 7, avec à l'intérieur un pantalon de motoneige ou de skiwear, genre salopette, de couleur verte, d'un pantalon corduroy foncé gris ou noir de pointure 32 et marque Lois, un caleçon thermos blanc, des bas de laine avec une bordure rouge et des chaussettes blanches. Toute information qui pourrait aider à identifier ce jeune homme peut être fournie à la Sûreté du Québec à Rimouski, téléphone 723-9221.

### Verdict retardé

Le verdict relativement à l'accident qui a coûté la vie à Eric Larouche, de Forestville, a été ajourné à une date indéterminée. Le Dr Vincent Blanchard, coroner de ce district de la Côte-Nord, s'est accordé un délai de réflexion. Agé de 17 ans, Eric Larouche avait péri noyé le 27 décembre 1980. Avec un copain, il s'était avancé sur le vieux quai de Forestville pour aller voir une barge. Il a mis le pied dans un trou que cachait la neige et il est tombé à l'eau. Son corps a été repêché une demi-heure plus tard. La noyade s'était déroulée vers 13h30. L'enquête a établi qu'une affiche interdisant l'accès sur ce quai était placée à vue et que les gens passaient outre.

### Deux accusations

A l'issue d'une enquête qui s'est déroulée au palais de justice de Rivière-du-Loup, le notaire Cyrille Delage, du Commissariat des incendies du Québec, a recommandé que des accusations soient portées contre Lévis Millard, âgé de 34 ans, propriétaire de la quincaillerie de Saint-Jean-de-Dieu, et contre Benoit Richard, âgé de 27 ans, gérant de la même quincaillerie. Me André Rompré représentait la Couronne lors de cette enquête. Il prendra une décision au sujet des accusations à porter à son retour de vacances. En attendant, les deux suspects sont en liberté.

L'enquête du commissaire Delage a révélé que l'incendie qui a eu lieu le 14 février dernier a été allumé au sous-sol de la quincaillerie et s'est éteint de lui-même, faute d'oxygène. Mais la fumée avait eu le temps de se répandre partout, causant des dommages estimés à \$100,000.

Selon un expert, le feu a pris naissance dans des boîtes de carton. Le propriétaire a reconnu qu'il était dans le rouge avec son commerce et, de son côté, l'employé a déclaré qu'il avait mis le feu à la demande du propriétaire, mais sans promesse de rémunération.

# Cinéma Lido incendié à Sept-Iles

par Lucien LATULIPPE

L'incendie qui a détruit, hier, le cinéma Lido de Sept-Iles paraît d'origine suspecte. Dès le début du sinistre, plusieurs explosions ont été entendues, rapporte la police de cette ville.

Situé au 565 rue Brochu, ce bâtiment qui pouvait loger 400 personnes était une construction datant d'une vingtaine d'années, avec charpente de bois couverte de tôle. Il a été rasé avec tout son contenu. Les pertes sont estimées à \$300,000. Il était environ 23h30 lorsque le feu a été découvert par des policiers en patrouille. De la fumée

s'échappait du toit et c'est peu après que plusieurs explosions ont été entendues.

Cet incendie a nécessité deux alarmes. Une vingtaine de pompiers dirigés par le chef adjoint Benoît Larue ont participé à la lutte contre le brasier qui a duré jusqu'à 4h, hier matin. Trois pompiers ont dû recevoir des soins pour blessures mineures.

Tout l'équipement disponible a été utilisé. La girafe et son jet-d'eau étaient de la partie. Ainsi a-t-on pu empêcher que le feu ne se propage aux constructions des en-

viron. Par précaution, des voisins se tenaient prêts à partir. Il va sans dire que des centaines de personnes ont été attirées par cet incendie spectaculaire, malgré l'heure tardive.

L'an dernier, le cinéma Rioux avait connu le même sort et l'enquête avait révélé qu'il s'agissait d'un incendie criminel.

La police de Sept-Iles laissait entendre, hier soir, que la Banque de Montréal avait, depuis quelques jours, mis la main sur le théâtre Lido qui opérât à perte. L'enquête se poursuit.

# Semaine de la coopération, aux îles

MATANE (M.C.) — Forts de la tradition coopérative des Madelinots, la Semaine de la coopération aux îles de la Madeleine a remporté le succès attendu.

C'est l'indication fournie par le secrétaire général de la Fédération coopérative pêcheurs unis du Québec, M. Marc Millette, qui agissait également au sein du comité consultatif du Conseil de la coopération du Québec, groupe à l'origine de cette manifestation.

Joint par téléphone aux îles de la Madeleine, M. Millette a laissé savoir sa satisfaction pour cette semaine qui était, à-t-il indiqué, une première nationale.

"Le taux de participation a été excellent, à-t-il commenté. Le comité avait choisi les îles de la Madeleine à cause de la tradition de coopérateurs qu'on y retrouve. De plus, le caractère

insulaire permettait un plus grand contrôle de l'événement. Le but était de faire découvrir l'importance des secteurs coopératifs et de les amener à travailler ensemble."

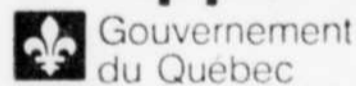
Le secteur coopératif est remarquablement développé aux îles. Cent pour cent du transport maritime en fait partie par le biais de la Coopérative de transport maritime et aérien (CTMA); c'est également le cas de 80 pour 100 du secteur routier, 60 pour 100 du secteur de l'alimentation et 35 pour 100 du secteur des pêches.

Chaque secteur a vu une journée lui être consacrée. Lundi, des activités ont été organisées par les magasins "Coop". Mardi, c'était au tour des Caisses populaires Desjardins, institution importante puisque les îles comptent six caisses populaires et une seule banque. Mercredi, c'était au tour de la coopérative d'artisanat locale.

Hier, les pêcheurs coopérateurs ont mis sur pied des activités, dont la visite de certaines installations. Les fonds de perfectionnement des pêcheurs coopérateurs a de plus remis deux bourses de \$500 à des étudiants de l'Institut des pêches, situé à Grande-Rivière, MM. Alain Duguay et Marcel Paradis.

Aujourd'hui, la journée est consacrée à la CTMA. En soirée, un souper clôturera la semaine. Parmi les invités, les coopérateurs rejoindront, entre autres, la présence de la ministre de la Fonction publique et députée des îles, Mme Denise Leblanc, et du président du Conseil de la coopération du Québec, M. Paul Dolan, et de l'évêque du diocèse de Gaspé, Mgr Bertrand Blanchet. Rappels que la Journée internationale du coopératisme a lieu le 4 juillet.

## Appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

### Ministère des Communications du Québec

Direction générale des Services de Télécommunications

Projet no. 81-020 — Phase I. Implantation d'une muséothèque au Conservatoire de musique de Montréal.

L'objet de ce projet est de fournir et d'installer les appareils et équipements électroniques et l'ameublement nécessaire à l'implantation d'une muséothèque au conservatoire de Montréal, sis au 100, rue Notre-Dame est à Montréal, pour le compte du ministère des Affaires Culturelles du Québec.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs spécialisés qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, dont l'activité principale est de fabriquer, de vendre et d'installer des équipements électroniques semblables à ceux décrits au cahier des charges et qui auront requis les documents de soumissionnaires en leur nom.

Ces documents peuvent être obtenus à compter du 30 juin 1981 contre remise d'un montant de cinq dollars (\$5) sous forme de chèque visé ou mandat-poste (non remboursable) fait à l'ordre du ministre des Finances. La vente des documents de soumission ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:

Ministère des Communications du Québec

Direction générale des Services de Télécommunications

Service des Contrats et Expertises

675, rue St-Amable, 3<sup>e</sup> étage

Québec, Qué. G1R 2G5

Tel.: 643-1923

Les soumissionnaires doivent être accompagnés d'un cautionnement de soumission, à l'ordre du ministre des Affaires Culturelles, représentant 10% de la valeur de la soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, représentant 5% de la valeur de la soumission, ou d'obligations conformes aux exigences, également pour 5% de la valeur de la soumission.

Date et heure limite de réception des soumissions:

Vendredi, le 31 juillet 1981 à 15:00 heures.

Edmond St-Laurent

Directeur général des Services de Télécommunications

Projet no. 81-022 — Etablissement d'un site de communication au Mont O'Neil, (St-Edouard de Frampton)

L'objet de ce projet est de fournir et d'installer un pylône avec ses accessoires destiné aux radiocommunications.

Sont admis à soumissionner sur ce projet les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs spécialisés qui détiennent un permis adéquat de la Régie des Entreprises de Construction du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront requis les documents de soumission en leur nom.

Ces documents peuvent être obtenus à compter du 6 juillet 1981 contre remise d'un montant (non remboursable) de dix dollars (\$10.00) sous forme de chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents de soumission ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante:

Ministère des Communications du Québec

Direction générale des Services de Télécommunications

### Service des Contrats et Expertises

675, rue St-Amable, 3<sup>e</sup> étage

Québec, Qué. G1R 2G5

Tel.: 643-1923

Les plans et le cahier des charges sont également en montre à l'Association de la Construction du Québec, à Québec et à Montréal.

Les soumissionnaires doivent être accompagnés d'un cautionnement de soumission, à l'ordre du ministre des Communications, représentant 10% de la valeur de la soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, représentant 5% de la valeur de la soumission, ou d'obligations conformes aux exigences, également pour 5% de la valeur de la soumission.

Date et heure limite de réception des soumissions:

Vendredi, le 31 juillet 1981, à 15:00 heures.

M. Edmond St-Laurent

Directeur général des services de télécommunications

### Service général des achats

Projet Description Livraison

1371 fournir et poser environ 1071 mètres carrés de tapis Québec

Clôture de la soumission: 14 juillet 1981 à 15 h

1367 impression de 1 665 000 enveloppes 10 Québec

Clôture de la soumission: 15 juillet 1981 à 15 h

1366 système de gestion de terres à horizon variable pour 3 129 personnes environ Québec et Montréal

1372 étiquettes métalliques pour entreposage lourd Ville Vanier

Clôture des soumissions: 17 juillet 1981 à 15 h

1368 impression de 3 000 000 enveloppes Québec

Clôture de la soumission: 21 juillet 1981 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement,

Bureau des Appels d'offres,

1155 rue Claire-Fontaine, 4<sup>e</sup> étage,

Québec, Qué. G1R 4X8

Tel.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions, doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général

Gaston Ouimet

### Ministère des Transports

#### Avis d'annulation

Projet no. 658-1911-1 — Tonte de gazon aux abords des autoroutes 381 et 50 dans diverses municipalités des comtés de Joliette-Montcalm et Borthier.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le projet ci-haut mentionné est annulé.

Le sous-ministre

Pierre Michaud, ing.

### Ministère des Transports

Projet no. 290-2134-1 — Inspections sous-marines, ponts sur les rivières Mistassibi et Achouapouchouan, sur la route 169, dans les municipalités de Mistassibi et St-Félix, comté de Roberval.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les documents à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$600.00 ou chèque visé: \$200.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20<sup>e</sup>), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20<sup>e</sup>), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à 15:00 heures

le mardi, 21 juillet 1981.

Le sous-ministre

Pierre Michaud, ing.

Projet no. 320-1106-1 — Couches d'assure à l'enrobe bitumeuse ou revêtement à l'enrobe bitumeuse recycé à chaud sur les routes 73 et 175, dans les municipalités de Charlesbourg, Stoneham et Tewkesbury, comtés de Charlesbourg et Chaudière, Longueuil, 9.0 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$53,000.00 ou chèque visé: \$25,500.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20<sup>e</sup>), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20<sup>e</sup>), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à 15:00 heures

le mardi, 28 juillet 1981.

Le sous-ministre

Pierre Michaud, ing.

Projet no. 663-1113-1 — Enrobe bitumeuse préparé et posé à chaud sur la route no. 640-02-050 et 640-02-040, dans les municipalités de Ville de Bois-Brûlé et Ville de St-Eustache, comtés de Groulx et Deux-Montagnes, Longueuil, 5.22 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

### Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$51,000.00 ou chèque visé: \$25,500.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20<sup>e</sup>), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1<sup>er</sup>), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à 15:00 heures

le mercredi, 29 juillet 1981.

Le sous-ministre

Pierre Michaud, ing.

Projet no. 778-2618-1 — Réfection partielle de deux ponts au-dessus de la rivière Outaouais, dans les municipalités de L'Isle-aux-Allumettes et Chapeau, comté de Frontenac.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

</

# Usine laitière de Trois-Pistoles Le lait de 30,000 vaches y est traité chaque jour

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Construite en 1965, l'usine laitière de Trois-Pistoles de la Coopérative agricole du Bas St-Laurent a connu des débuts relativement modestes. Mais avec les récents débouchés sur les marchés internationaux pour le lait évaporé, elle est devenue l'une des plus im-

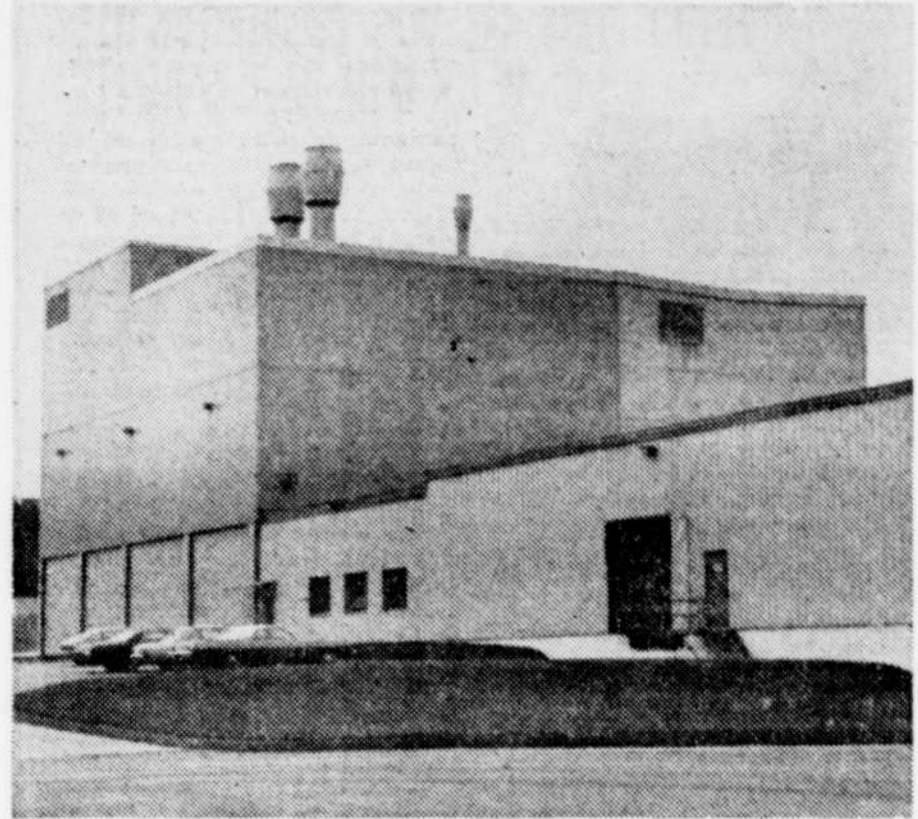
portantes du genre au Canada.

Depuis ses débuts, l'usine produisait du beurre et du lait écrémé en poudre. Un équipement conventionnel permettait de produire quelques milliers de livres de beurre quotidiennement et un procédé assez rudimentaire, fonctionnant à la vapeur, permettait de produire environ 400 livres de poudre de lait à l'heure.

Aujourd'hui, une baratte à beurre en continu transforme la crème en beurre en seulement trois minutes, et la capacité de production est de 6,500 livres de beurre à l'heure. Quant au lait en poudre, un nouvel évaporateur et un séchoir par atomisation, fonctionnant à l'électricité, installés en 1976-1977, ont permis de porter la production à 5,000 livres à l'heure.

L'usine est d'une impeccable propreté. Au printemps et à l'été, la production se poursuit 20 heures par jour et sept jours par semaine, quatre heures étant réservées à la sanitation, c'est-à-dire au lavage des réservoirs et de l'équipement. Pendant les mois d'hiver, alors que le transport par bateau s'effectue au ralenti, la production est limitée à quatre journées de 12 heures.

fares dépassera cette année les \$175 millions, avec ses sept usines et 750 employés. Outre la Libye, le Mexique et le Nigéria, ses produits sont également vendus en Amérique du Sud et au Japon.



Le Soleil, Jean-Claude Paquet

L'usine de Trois-Pistoles est devenue l'une des plus importantes au pays.

## Le lait évaporé

Au cours de l'année dernière, la Coopérative agricole du Bas St-Laurent concluait une entente avec la Commission canadienne du lait pour fabriquer du lait évaporé, destiné à l'exportation.

Le chef de l'usine, M. Bruno Charest, explique que l'on produit actuellement pour la Libye, le Mexique et le Nigéria, mais que c'est un marché susceptible de s'élargir. L'entrée du Canada sur les marchés internationaux du lait évaporé, dit-il, est toute récente, mais c'est un marché qui existe depuis fort longtemps et qui a toujours été accaparé par la Hollande et l'Allemagne. M. Charest soutient cependant que la qualité de la production canadienne permet de faire une sérieuse concurrence à ces deux pays producteurs.

Cette nouvelle production a nécessité l'installation d'un équipement sophistiqué pour la mise en boîtes, la stérilisation, le refroidissement, l'étiquetage et l'emballage. Les deux chaînes de production ont une capacité de 1,100 canettes à la minute, soit plus d'un million de canettes par journée d'opération.

L'agrandissement de l'usine et les nouvelles installations ont nécessité un investissement d'environ \$3 millions, sans compter un autre investissement de \$1,5 million pour l'usine de traitement des eaux usées.

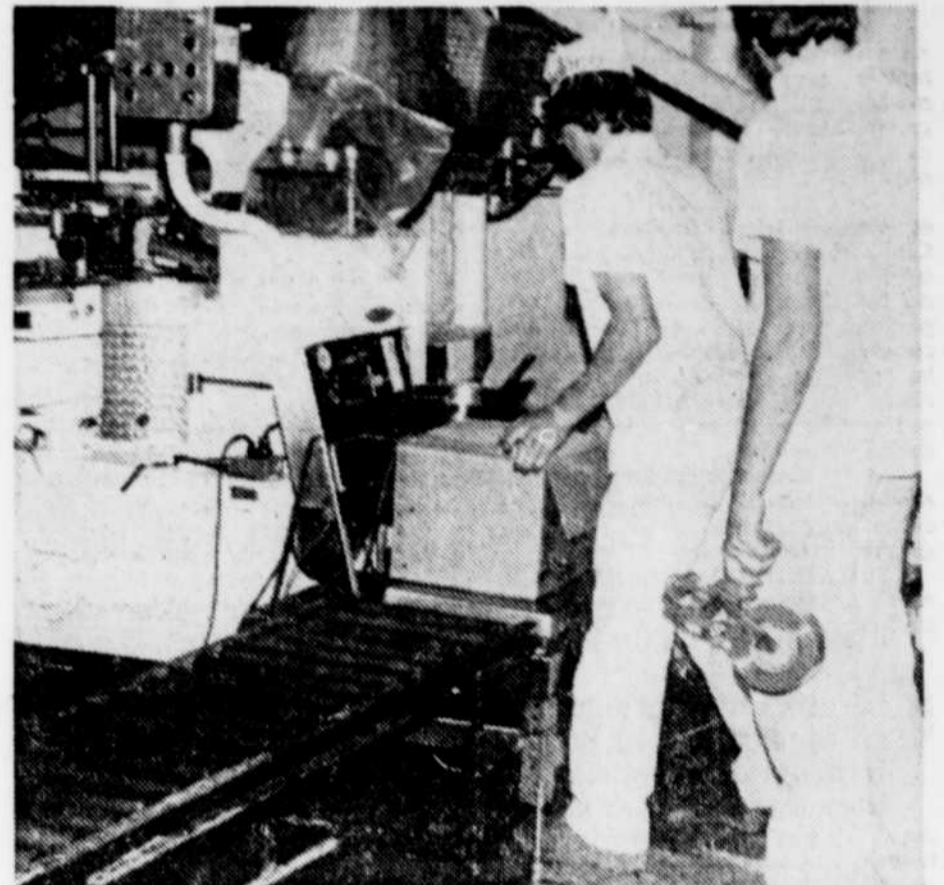
Depuis le début de la production de lait évaporé, en janvier dernier, l'usine a augmenté ses effectifs à 95 employés, soit une vingtaine de plus, et l'on estime que 30 nouveaux emplois pourront être créés avec le développement de nouveaux marchés internationaux.

C'est à cette période-ci de l'année précisément que la production est la plus forte, alors que l'usine traite environ 1,500,000 livres de lait par jour, soit le lait que donnent environ 30,000 vaches. Pendant cette période, le lait provient des producteurs laitiers du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Mais M. Charest explique que pendant cette période, l'usine reçoit aussi les surplus de lait des usines de lait nature de l'Est du Québec, du Nouveau-Brunswick et même de l'île du Prince-Édouard.

Quant au beurre et au lait écrémé, l'usine produit environ 14 millions de livres de beurre et 25 millions de livres de lait en poudre annuellement.

Soulignons enfin que l'usine est munie de plusieurs laboratoires de contrôle de qualité. Outre le souci d'offrir un produit de bonne qualité, M. Charest explique que chaque pays acheteur de lait évaporé établit ses propres normes de composition quant à la teneur en solides, matières grasses, vitamines, etc.

Bref, les dirigeants estiment que c'est là une autre importante réalisation de la Coopérative agricole du Bas-St-Laurent, dont le chiffre d'affaires



Le Soleil, Jean-Claude Paquet

Il se produit 1,100 canettes de lait évaporé à la minute.

## Où aller dans nos régions

### Bas-Saint-Laurent

— Causapscal: Exposition sous le thème **LA MATAPEDIA EN PEINTURE**, oeuvres du peintre Raymond Bonin, jusqu'au 4 juillet, au Café La Virée.

— Rivière-du-Loup: Exposition **UNE REGION DE REGARDS**, oeuvres de cinq artistes: peinture, batik, illustrations, photos et gravures, jusqu'au 1er septembre. Tous les jours de 10h à 17h. Musée du Bas-Saint-Laurent, 300 rue St-Pierre.

— Rivière-du-Loup: Exposition d'oeuvres de peintres amateurs et comptoir d'artisanat à **LA TOURBIERE**, située rue Fraser, face à la rue St-Pierre. Ouvert tous les jours de 10h à 22h, jusqu'au 22 août. Présentée par l'Atelier des arts du Grand-Portage Inc., association sans but lucratif qui regroupe des peintres amateurs et des artistes et artisans de Rivière-du-Loup et de la région du Grand-Portage.

— Rivière-du-Loup: Exposition. Oeuvres de la collection permanente de la galerie d'art Le Géland, 460 rue Lafontaine. Ouverture du mardi au dimanche incl. de 13h30 à 17h, et les jeudi et vendredi de 19h à 21h. L'exposition durera jusqu'au 15 juillet. Entrée libre. Inf. (418)862-5250.

### Charlevoix

— Baie-Saint-Paul: Salon d'été, sous le thème **"INTERACTION DES GENETIONS"**, réunissant encore plus nombreux, les artistes de Charlevoix. **PANORAMA 81**, se tiendra au centre d'art jusqu'au 2 septembre, 4 boul. Fafard, tél.: (418)435-3681.

— Baie-Saint-Paul: Spectacle, au bar Mouton Noir, 45 Sainte-Anne, à 22h vendredi le 3 juillet. Entrée \$6. Réservation, 435-3075. Un autre spectacle aura lieu à la même place, les 9 et 10 juillet, **"CHOCOLAT"** clown, sous le thème **SAFA-RIRE**, toujours à la même heure, mais pour ce spectacle, l'entrée sera de \$5.

— Baie-Saint-Paul: Exposition, **HELENE BOUCHARD**, huiles, jusqu'au 11 juillet. Entrée libre. Au centre d'art Maison Otis, 23 Saint-Jean-Baptiste.

— Ile aux Coudres: Exposition permanente de **JACK JEQUEL**, peintre, tableaux représentant des goélettes du Saint-Laurent durant toute la saison estivale à la galerie d'art "La Misaine".

— Saint-Irénée: Exposition courtoise de **MONIQUE CLICHE-SPENARD**, jusqu'au 23 août dans la grande salle du Domaine Forget, route 362. Egalement jusqu'au 10 juillet il y aura exposition d'huiles, aquarelles et fusains de **REINE QUELLET**, de 10h à 18h. Entrée libre.

### Côte-du-Sud

— La Pocatière: Exposition **SCENES RURALES**, collection permanente "La paroisse rurale vers 1900", agriculture, ameublement, histoire et science naturelle. Musée François-Pilote. Tous les jours de 9h à 17h; dim. 13h à 17h.

— Montmagny: Exposition permanente. La population est invitée à visiter un comptoir d'artisanat **"POPULARITI"**, organisme à but non lucratif situé au Manoir Couillard-Dupuis. Ouverture tous les jours, 13h à 17h; jeu, ven. 13h à 20h. Saison estivale, jusqu'au 1er septembre, tous les jours, 9h à 20h.

— Saint-Jean-Port-Joli: Exposition à la boutique d'artisanat **LES ENFANTS DU SOLEIL**, où exposent une cinquantaine d'artisans. Elle se situe en face de l'église (ancien presbytère Fleury). Artisans et visiteurs sont tous les bienvenus.

### Bois-Francis

— Arthabaska: Exposition. Collection permanente, oeuvres de Suzor-Coté et de Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier. Exposition sur la laine et le lin **"UNE LAIZE POUR LA MAISONNEE"**, jusqu'au 2 septembre. Au musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h, 13h30 à 17h; sam., dim. 13h30 à 17h; mer. soir, 19h à 22h.

### Beauce

— Saint-Evariste: Exposition, **COLLECTION PERMANENTE**, salle Napoléon-Bolduc, Musée de la Haute-Beauce. Dim. 12h30 à 17h. Sur rendez-vous la semaine.

— Saint-Georges: Exposition permanente, les sculptures de **M. HENRI-LOUIS LAROCHELLE**, ainsi qu'une exposition sur le travail du bois, et la rivière Chaudière. Il y aura aussi une exposition temporaire de vaisselle et céramique anciennes, poupées artisanales de **MME BIBIANE MAHEUX**, jusqu'au 12 juillet. Ouv. sur semaine 10h à 16h30 et fin de semaine de 13h à 21h. Relâche le lundi. Au musée Mécatigan, 1690, 1ère Avenue ouest. Inf. 227-1124.

**ROULOTTES MOTORISEES**  
neuves ou usagées  
Blais & Trahan Inc.  
140, boul. Taché ouest  
Montmagny G5V 3A5  
Tél.: bur.: 248-2323  
Ligne directe de Québec: 884-2310

**LOTO-SELECT**

Date: 01-07-81  
NOMBRE GAGNANT: 5652  
Ventes: 115 205,50\$

	Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	9	2 213,90\$
dans n'importe quel ordre	173	184,50\$

## CAMELOTS DEMANDÉS

### Etudiants — étudiantes

Faites des profits substantiels en distribuant Le Soleil durant l'été.

Quelques secteurs disponibles dans: St-Jean-Baptiste, Montcalm, St-Roch, St-Esprit, St-François d'Assise, St-Sacrement, Limoilou, St-Sauveur, Ste-Foy, Sillery, Lévis, Val-Bélair, St-Pascal-de-Maizerets.

# LE SOLEIL

division du Tirage

Entre 8h30 et 19h30  
Le samedi, de 9h à 13h **647-3333**

## SERVICE SPÉCIAL PENDANT LE CONFLIT POSTAL ASSURANCE-CHÔMAGE

A compter du 2 juillet 1981 et jusqu'à avis contraire, vous devez vous présenter au Point de distribution desservant votre localité pour y recevoir votre chèque d'assurance-chômage et y remplir les "cartes de déclaration du prestataire". Les chèques seront remis sur présentation de la carte d'assurance sociale et d'une autre pièce d'identification portant votre signature.

Les autres transactions, comme la demande originale de prestations, devront se faire au bureau régulier.

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA  
CENTRE D'EMPLOI DU CANADA  
CENTRE D'IMMIGRATION DU CANADA

Vous pouvez maintenant remettre la correspondance destinée à ces Centres au Point de distribution de votre localité.

Les chèques alloués aux bénéficiaires des cours de formation seront maintenant distribués dans les écoles où sont dispensés les cours.

## CARTES D'ASSURANCE SOCIALE

Les demandes d'obtention ou de remplacement d'une carte d'assurance sociale ainsi que toutes les modifications aux registres d'assurance sociale pourront se faire aux Bureaux d'assurance-chômage réguliers.

## POINTS DE DISTRIBUTION

DISTRICT DE:	POINT DE DISTRIBUTION	JOURS ET HEURES
Québec/Charlesbourg	Salle paroissiale Ste-Odile	Du lundi au vendredi de 9:00 à m. à 4:00 p.m.
137, Des Chênes ouest	Entrée: angle Duval et des Peupliers ouest,	
Québec, P.Q.	Québec	

### COMTÉ DE CHARLEVOIX

Les directives seront données au poste de radio CHGB.

Québec/Ste-Foy	Sous-sol de l'église	Du lundi au vendredi de 9:00 à m. à 4:00 p.m.
930, Chemin Ste-Foy	St-Charles-Garnier	
Ste-Foy, P.Q.	1215, Charoîne-Moril	
	Coin boul. Laurier, Sillery	

### ET

Québec/Portneuf  
1285, boul. Charest  
Québec, P.Q.

### COMTE DE PORTNEUF

Hôtel de Ville	Du lundi au vendredi de 9:00 à m. à 4:00 p.m.
Avenue Pleau,	
Donnacoma	

Québec/Beauport	200, Lallemand	Du lundi au vendredi de 9:00 à m. à 4:00 p.m.
190, Dorchester sud	Québec, P.Q.	
Québec, P.Q.		

Lévis	2, Route 2	Du lundi au vendredi de 10:00 à m. à 3:00 p.m.
2, Route 2	Edifice Tanguay,	
Edifice Tanguay	Lévis	
Lévis, P.Q.		

### MONTMAGNY

Sous-sol église St-Thomas  
Entrée sud-est,  
rue St-Thomas  
de 10:00 à m. à 3:00 p.m.

St-Georges de Beauce	200, 18e Rue ouest	Du lundi au vendredi de 10:00 à m. à 3:00 p.m.
	Ville St-Georges	

Thetford-Mines	322, boul. Smith	Du lundi au vendredi de 10:00 à m. à 3:00 p.m.
	Thetford-Mines	

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada

**RESTAURANT CAFE DE EUROPE**  
Les 3, 4 et le dimanche 5 juillet

- le croustis des pêcheurs Nantua
- le poisson entier aux maris
- les pommes croquantes
- les zuchini farcis bolognaise
- la brioche savoyarde
- café

Le Tout \$14.95  
27, Ste-Angèle, Québec  
692-3835

## Solde estival

Ne manquez pas les grosses économies sur les chaussures de la plus haute qualité au Canada, durant la vente Dack de juillet.

Pas d'échange ni de remboursement s.v.p.

# Dack

Chausseur des Canadiens les mieux habillés

**GALERIE DES BOUTIQUES**  
5, PLACE QUÉBEC - Téléphone 529-9242

# Usine laitière de Trois-Pistoles Le lait de 30,000 vaches y est traité chaque jour

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Construite en 1965, l'usine laitière de Trois-Pistoles de la Coopérative agricole du Bas-St-Laurent a connu des débuts relativement modestes. Mais avec les récents débouchés sur les marchés internationaux pour le lait évaporé, elle est devenue l'une des plus im-

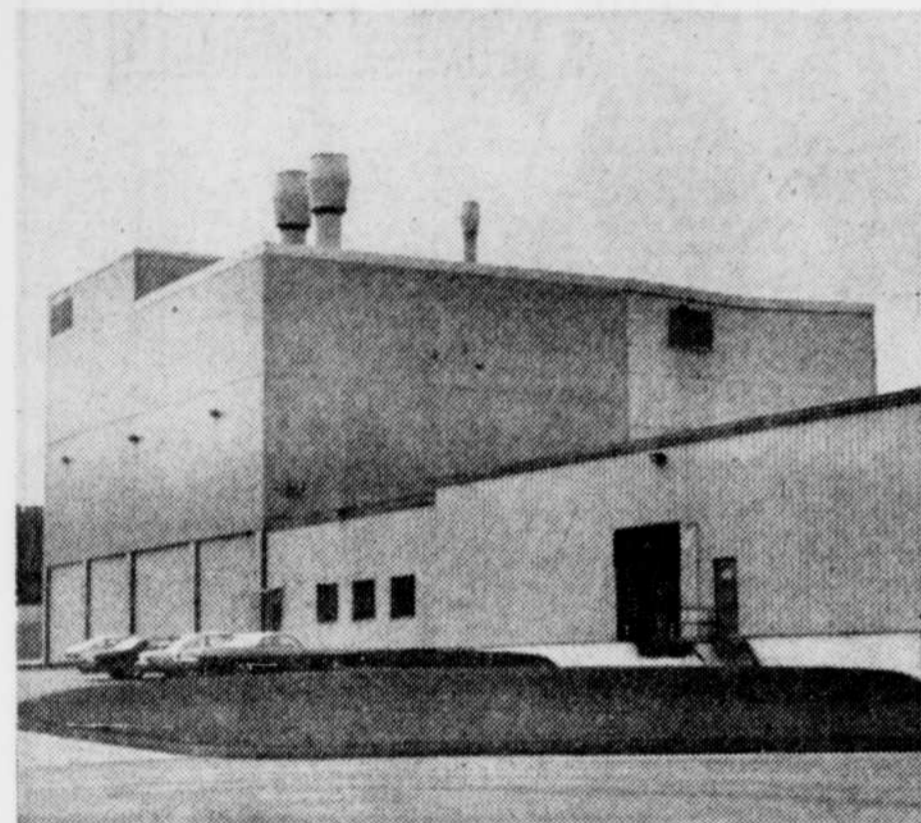
portantes du genre au Canada.

Depuis ses débuts, l'usine produisait du beurre et du lait écrémé en poudre. Un équipement conventionnel permettait de produire quelques milliers de livres de beurre quotidiennement et un procédé assez rudimentaire, fonctionnant à la vapeur, permettait de produire environ 400 livres de poudre de lait à l'heure.

Aujourd'hui, une baratte à beurre en continu transforme la crème en beurre en seulement trois minutes, et la capacité de production est de 6,500 livres de beurre à l'heure. Quant au lait en poudre, un nouvel évaporateur et un séchoir par atomisation, fonctionnant à l'électricité, installés en 1976-1977, ont permis de porter la production à 5,000 livres à l'heure.

L'usine est d'une impeccable propreté. Au printemps et à l'été, la production se poursuit 20 heures par jour et sept jours par semaine, quatre heures étant réservées à la sanitation, c'est-à-dire au lavage des réservoirs et de l'équipement. Pendant les mois d'hiver, alors que le transport par bateau s'effectue au ralenti, la production est limitée à quatre journées de 12 heures.

fares dépassera cette année les \$175 millions, avec ses sept usines et 750 employés. Outre la Libye, le Mexique et le Nigeria, ses produits sont également vendus en Amérique du Sud et au Japon.



Le Soleil, Jean-Claude Paquet

L'usine de Trois-Pistoles est devenue l'une des plus importantes au pays.

## Le lait évaporé

Au cours de l'année dernière, la Coopérative agricole du Bas-St-Laurent conclut une entente avec la Commission canadienne du lait pour fabriquer du lait évaporé, destiné à l'exportation.

Le chef de l'usine, M. Bruno Charest, explique que l'on produit actuellement pour la Libye, le Mexique et le Nigeria, mais que c'est un marché susceptible de s'élargir. L'entrée du Canada sur les marchés internationaux du lait évaporé, dit-il, est toute récente, mais c'est un marché qui existe depuis fort longtemps et qui a toujours été accaparé par la Hollande et l'Allemagne. M. Charest soutient cependant que la qualité de la production canadienne permet de faire une sérieuse concurrence à ces deux pays producteurs.

Cette nouvelle production a nécessité l'installation d'un équipement sophistiqué pour la mise en boîtes, la stérilisation, le refroidissement, l'étiquetage et l'emballage. Les deux chaînes de production ont une capacité de 1,100 canettes à la minute, soit plus d'un million de canettes par journée d'opération.

L'agrandissement de l'usine et les nouvelles installations ont nécessité un investissement d'environ \$3 millions, sans compter un autre investissement de \$1,5 million pour l'usine de traitement des eaux usées.

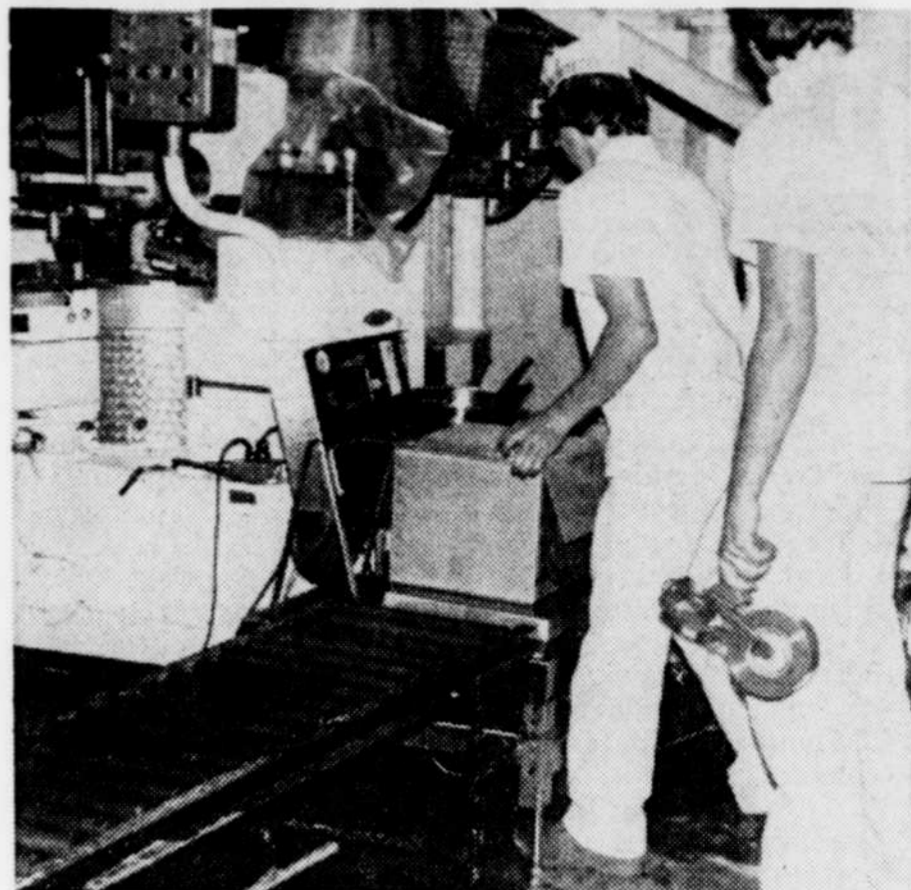
Depuis le début de la production de lait évaporé, en janvier dernier, l'usine a augmenté ses effectifs à 95 employés, soit une vingtaine de plus, et l'on estime que 30 nouveaux emplois pourront être créés avec le développement de nouveaux marchés internationaux.

C'est à cette période-ci de l'année précisément que la production est la plus forte, alors que l'usine traite environ 1,500,000 livres de lait par jour, soit le lait que donnent environ 30,000 vaches. Pendant cette période, le lait provient des producteurs laitiers du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Mais M. Charest explique que pendant cette période, l'usine reçoit aussi le surplus de lait des usines de lait nature de l'Est du Québec, du Nouveau-Brunswick et même de l'île du Prince-Édouard.

Quant au beurre et au lait écrémé, l'usine produit environ 14 millions de livres de beurre et 25 millions de livres de lait en poudre annuellement.

Soulignons enfin que l'usine est munie de plusieurs laboratoires de contrôle de qualité. Outre le souci d'offrir un produit de bonne qualité, M. Charest explique que chaque pays acheteur de lait évaporé établit ses propres normes de composition quant à la teneur en solides, matières grasses, vitamines, etc.

Bref, les dirigeants estiment que c'est là une autre importante réalisation de la Coopérative agricole du Bas-St-Laurent, dont le chiffre d'affaires



Le Soleil, Jean-Claude Paquet

Il se produit 1,100 canettes de lait évaporé à la minute.

## Où aller dans nos régions

### Beauce

— Saint-Evariste: Exposition, COLLECTION PERMANENTE, salle Napoléon-Bolduc, Musée de la Haute-Beauce. Dim. 12h30 à 17h. Sur rendez-vous la semaine.

— Saint-Georges: Exposition permanente, les sculptures de M. HENRI-LOUIS LAROCHELLE, ainsi qu'une exposition sur le travail du bois, et la rivière Chaudière. Il y aura aussi une exposition temporaire de vaisselle et céramique anciennes, poupées artisanales de MME BIBIANE MAHEUX, jusqu'au 12 juillet. Ouv. sur semaine 10h à 16h30 et fin de semaine de 13h à 21h. Relâche le lundi. Au musée Méhatigan, 1690, 1ère Avenue ouest. Inf. 227-1124.

### Bois-Francs

— Arthabaska: Exposition. Collection permanente, œuvres de Suzor-Coté et de Alfred Laliberté et des meubles des époux Laurier. Exposition sur la laine et le lin "UNE LAIZE POUR LA MAISONNEE", jusqu'au 2 septembre. Au musée Laurier, 16 Laurier ouest. Mar. au ven. 9h à 12h, 13h30 à 17h; sam., dim. 13h30 à 17h; mer. soir, 19h à 22h.

### Charlevoix

— Baie-Saint-Paul: Salon d'été, sous le thème "INTERACTION DES GENETIONS", réunissant encore plus nombreux, les artistes de Charlevoix. PANORAMA 81, se tiendra au centre d'art jusqu'au 2 septembre, 4 boul. Fafard, tél.: (418)435-3681.

— Baie-Saint-Paul: Spectacle, au bar Mouton Noir, 45 Sainte-Anne, à 22h vendredi le 3 juillet. Entrée \$6. Réservation, 435-3075. Un autre spectacle aura lieu à la même place, les 9 et 10 juillet, "CHOCOLAT" clown, sous le thème "SAFA-RIRE", toujours à la même heure, mais pour ce spectacle, l'entrée sera de \$5.

— Baie-Saint-Paul: Exposition, HELENE BOUCHARD, huiles, jusqu'au 11 juillet. Entrée libre. Au centre d'art Maison Otis, 23 Saint-Jean-Baptiste.

— Ile aux Coudres: Exposition permanente de JACK JEQUEL, peintre, tableaux représentant des goélettes du Saint-Laurent durant toute la saison estivale à la galerie d'art "La Misaine".

— Saint-Irénée: Exposition courtoise de MONIQUE CLICHE-SPENARD, jusqu'au 23 août dans la grande salle du Domaine Forget, route 362. Egalement jusqu'au 10

juillet il y aura exposition d'huiles, aquarelles et fusains de REINE OUELLET, de 10h à 18h. Entrée libre.

### Côte-du-Sud

— La Pocatière: Exposition SCENES RURALES, collection permanente "La paroisse rurale vers 1900", agriculture, ameublement, histoire et science naturelle. Musée François-Pilote. Tous les jours de 9h à 17h; dim. 13h à 17h.

— Montmagny: Exposition permanente. La population est invitée à visiter un comptoir d'artisanat "POPULARITI", organisme à but non lucratif situé au Manoir Couillard-Dupuis. Ouverture tous les jours, 13h à 17h; jeu., ven. 13h à 20h. Saison estivale, jusqu'au 1er septembre, tous les jours, 9h à 20h.

— Saint-Jean-Port-Joli: Exposition à la boutique d'artisanat LES ENFANTS DU SOLEIL, où exposent une cinquantaine d'artisans. Elle se situe en face de l'église (ancien presbytère Fleury). Artisans et visiteurs sont tous les bienvenus.

### Portneuf

— Pont-Rouge: Exposition de moules à sucre jusqu'au 19 juillet au Vieux Moulin Marcoux. Ouvert tous les jours à l'exception du lundi aux heures suivantes: le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 13h à 20h, et le dimanche, de midi à 17h. La Meunerie, boutique d'artisanat où exposent 40 artisans de toutes disciplines.

### RIVE-SUD DE QUEBEC

— Saint-Henri de Lévis: Lancement du FESTIVAL DE LA COULETTE DE PORC 1981, avec invités spéciaux à l'aréna, à 20h, jeudi le 9 juillet et vendredi le 10 juillet. TIR DE PETITS TRACTEURS à 20h, sur le terrain de la Cie Wilfrid Allen Ltée. Inf. Léandre Laliberté: 839-7167.

### Bas-Saint-Laurent

— Causapsca: Exposition sous le thème LA MATAPEDIA EN PEINTURE, œuvres du peintre Raymond Bonin, jusqu'au 4 juillet, au Café La Virée.

— Rivière-du-Loup: Exposition UNE REGION DE GARDS, œuvres de cinq artistes: peinture, batik, illustrations, photos et gravures, jusqu'au 1er septembre. Tous les jours de 10h à 17h. Musée du Bas-Saint-Laurent, 300 rue St-Pierre.

Faites parvenir vos communiqués avant le mercredi matin au SOLEIL, à l'attention de Louise Lépine, où téléphonez à 647-3414.

**ROULOTTES MOTORISEES**  
neuves ou usagées  
Blais & Trahan Inc.  
140, boul. Taché ouest  
Montmagny G5V 3A5  
Tél.: bur.: 248-2323  
Ligne directe de Québec: 884-2310

**LOTO-SÉLECT**

Date: 01-07-81  
NUMÉRO GAGNANT: 5652  
Ventes: 115 205,50\$

dans l'ordre	9	2 213,90\$
dans n'importe quel ordre	173	184,50\$

Mises de 50c gagnantes Lot par mise de 50c



## CAMELOTS DEMANDÉS Etudiants — étudiantes

Faites des profits substantiels en distribuant Le Soleil durant l'été.

Quelques secteurs disponibles dans: St-Jean-Baptiste, Montcalm, St-Roch, St-Esprit, St-François d'Assise, St-Sacrement, Limoilou, St-Sauveur, Ste-Foy, Sillery, Lévis, Val-Bélair, St-Pascal-de-Maizerets.

## LE SOLEIL

division du Tirage

Entre 8h30 et 19h30  
Le samedi, de 9h à 13h 647-3333

**RESTAURANT CAFE d'EUROPE**  
Les 3, 4 et le dimanche 5 juillet

- le croissant des pêcheurs Nantua
- le poussin entier aux morilles
- les pommes croquantes
- les zucchini farcis barigoule
- la brioche savoyarde
- café

Le Tout \$14.95  
27, Ste-Angèle, Québec  
692-3835

**Solde estival**

Ne manquez pas les grosses économies sur les chaussures de la plus haute qualité au Canada, durant la vente Dack de juillet.

Pas d'échange ni de remboursement s.v.p.

**Dack**

Chausseur des Canadiens les mieux habillés

**GALERIE DES BOUTIQUES**  
5, PLACE QUÉBEC - Téléphone 529-9242

## SERVICE SPÉCIAL PENDANT LE CONFLIT POSTAL ASSURANCE-CHÔMAGE

A compter du 2 juillet 1981 et jusqu'à avis contraire, vous devez vous présenter au Point de distribution desservant votre localité pour y recevoir votre chèque d'assurance-chômage et y remplir les "cartes de déclaration du prestataire". Les chèques seront remis sur présentation de la carte d'assurance sociale et d'une autre pièce d'identification portant votre signature.

Les autres transactions, comme la demande originale de prestations, devront se faire au bureau régulier.

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA  
CENTRE D'EMPLOI DU CANADA  
CENTRE D'IMMIGRATION DU CANADA

Vous pouvez maintenant remettre la correspondance destinée à ces Centres au Point de distribution de votre localité.

Les chèques alloués aux bénéficiaires des cours de formation seront maintenant distribués dans les écoles où sont dispensés les cours.

## CARTES D'ASSURANCE SOCIALE

Les demandes d'obtention ou de remplacement d'une carte d'assurance sociale ainsi que toutes les modifications aux registres d'assurance sociale pourront se faire aux Bureaux d'assurance-chômage réguliers.

## POINTS DE DISTRIBUTION

DISTRICT DE: POINT DE DISTRIBUTION JOURS ET HEURES  
Québec/Charlesbourg Salle paroissiale Ste-Odile Du lundi au vendredi de 9:00 a.m. à 4:00 p.m.  
137, Des Chênes ouest Entrée: angle Duval et des Peupliers ouest, Québec, P.Q.

### COMITÉ DE CHARLEVOIX

Les directives seront données au poste de radio CHGB.

Québec/Ste-Foy Sous-sol de l'église St-Charles-Garnier Du lundi au vendredi de 9:00 a.m. à 4:00 p.m.  
930, Chemin Ste-Foy Ste-Foy, P.Q. 1215, Chanoine-Morel Coin boul. Laurier, Sillery

### ET

Québec/Portneuf 1285, boul. Charest Québec, P.Q.

### COMTE DE PORTNEUF

Hôtel de Ville Du lundi au vendredi de 9:00 a.m. à 4:00 p.m.  
Avenue Pleau, Donnacona

Québec/Beauport 200, Lallemand Du lundi au vendredi de 9:00 a.m. à 4:00 p.m.  
190, Dorchester sud Québec, P.Q.

Lévis 2, Route 2 Du lundi au vendredi de 10:00 a.m. à 3:00 p.m.  
2, Route 2 Edifice Tanguay Lévis

### MONTMAGNY

Sous-sol église St-Thomas Mercredi-jeudi-vendredi de 10:00 a.m. à 3:00 p.m.  
Entrée sud-est, rue St-Thomas

St-Georges 200, 18e Rue ouest Du lundi au vendredi de 10:00 a.m. à 3:00 p.m.  
de Beauce Ville St-Georges

Thetford-Mines 322, boul. Smith Du lundi au vendredi de 10:00 a.m. à 3:00 p.m.  
Thetford-Mines

Emploi et Immigration Canada Employment and Immigration Canada

# Loi des accidents de travail: des changements sont promis par Marois

par Isabelle JINCHEREAU (collaboration spéciale)

**DONNACONA** — Le mouvement d'aide aux accidentés du travail du Québec a finalement réussi à bloquer le projet de règlement sur l'incapacité temporaire et permanente paru le 8 avril dernier dans la Gazette officielle et qui, selon lui, pénalisait ses membres.

C'est ce qu'a déclaré hier, au SOLEIL, le président de l'organisme, M. Rosaire Guay, lors d'une conférence de presse tenue au siège social du mouvement à Donnacona, en précisant que le ministre responsable de l'application de la loi sur les accidents de travail, M. Pierre Marois, lui avait confirmé son intention de proposer au gouvernement quelques modifications à la loi actuelle.

En effet, dans une lettre datée du 10 juin, M. Marois indique "qu'au lieu d'adopter d'une façon définitive le règlement sur l'incapacité temporaire et l'incapacité permanente des accidentés à reprendre le travail, il a l'intention de soumettre à l'Assemblée nationale un projet de loi visant à amender substantiellement l'actuelle loi sur les accidents de travail". En outre, le ministre stipule qu'une copie du projet, actuellement à l'étude, sera expédiée en temps et lieux à M. Guay pour fin d'analyse et de commentaires.

"Ce que nous contestons surtout, ce sont les barèmes utilisés par les experts de la CSST (Commission de santé et de sécurité au travail) pour établir le degré d'incapacité au travail", souligne M. Guay, qui précise qu'en plus, la commission fait officiellement la relation entre les deux étapes d'évaluation de tout accidenté du travail, soit le déficit anatomophysiologique (DAP) et l'incapacité de reprendre le travail (IRT).

Selon M. Guay, il est urgent de réviser les normes proposées, afin d'éviter des situations aussi aberrantes qu'un accidenté qui possède une incapacité physique permanente de 55 pour 100 et n'est pas autorisé à reprendre le travail de 5 pour 100.

Après avoir plaidé sa cause auprès du député libéral de Sainte-Anne, M. Maximilien Polak, qui, à son tour, l'a présentée le 10 juin dernier lors de la commission parlementaire sur le travail, le président du MAAT s'est dit satisfait de la décision du ministre.

Toutefois, comme il l'a indiqué, il n'hésitera pas à aller se promener devant le Parlement avec ses 2,700 membres si les attentes du mouvement pan-québécois ne sont pas satisfaites.

M. Guay compte présenter un mémoire au ministre dès qu'il aura pris connaissance de la nouvelle loi.



L'hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

# Partage des services avec l'hôpital de Saint-Georges Arbitrage de l'Etat demandé par l'hôpital de Beauceville

par Paul-Henri DROUIN

**BEAUCEVILLE** — Le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville et le conseil des médecins et dentistes de ce centre hospitalier, désirent que le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, se prononce d'autorité sur le partage des services entre les deux centres hospitaliers de la Beauce, soit celui de Saint-Georges et de Beauceville.

C'est ce qu'a fait part, hier, M. Léo Beaulieu, directeur général de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville, lors d'une conférence de presse tenue à ce centre hospitalier, en précisant qu'un mémoire avait été présenté au ministre Johnson sur le dossier d'un plan de complémentarité des services entre les deux centres hospitaliers de la Beauce.

Selon M. Beaulieu, "il sera de plus en plus difficile de faire progresser ce dossier si nous n'avons pas l'appui du ministre des Affaires sociales et du CRSSS, région 03.

"Cette situation a assez duré, a expliqué M. Léo Beaulieu, et à savoir pourquoi le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville ne peut accepter le contenu du mémoire présenté par l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, à savoir de débloquer les fonds nécessaires au développement du centre hospitalier de Saint-Georges et d'y regrouper tous les services médicaux de soins aigus, les raisons sont les suivantes:

- 1 — ce mémoire va à l'encontre du protocole d'entente signé conjointement avec l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce le 12 juillet 1977 et du plan de complémentarité présenté au CRSSS-03, le 4 décembre 1978;
- 2 — ce mémoire fait table rase du passé, éliminant par la même occasion tout ce qui s'est réalisé dans le plan sur la complémentarité, en accord avec le MAS et le CRSSS-03, dont le projet a été entériné par le conseil d'administration du CRSSS-03 à son assemblée du 14 décembre 1978;
- 3 — ce mémoire élimine catégoriquement l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville dans la distribution des services généraux et spécialisés et, par le fait même, ne tient plus compte des effectifs en personnel, équipement et locaux dont nous disposons;
- 4 — la construction de 100 lits de plus à l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce ne tient pas compte de la réalité déjà précisée dans un document basé sur l'étude des besoins de la population de toute la Beauce, les effectifs en place et l'évaluation des coûts;
- 5 — ce projet aurait pour effet d'améliorer les services pour la population de Beauceville et obligerait la population de Beauce-Nord à voyager vers Lévis et Québec pour obtenir des services généraux et spécialisés;
- 6 — de plus, ce mémoire de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce ne tient plus compte des ententes signées par les conseils de médecins et dentistes et entériné par les conseils d'administration des deux centres hospitaliers de la Beauce;
- 7 — et finalement, ce document mettrait fin à tous les autres projets sous-régionaux à l'étude présentement, diminuerait l'accessibilité aux soins d'une grande partie de notre population et exigerait des déboursés substantiels sûrement pas justifiés.

Pour démontrer l'importance du centre hospitalier de Beauceville, en 1980-1981 un total de 70,283 patients ont été traités incluant les services extérieurs, soit 59,058 patients à l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville et 11,225 patients dans les cliniques extérieures sous la juridiction de ce centre hospitalier.

### Les services

Selon une entente conclue le 14 décembre 1978, sur un plan de complémentarité des services dans les deux centres hospitaliers de Saint-Georges et Beauceville, il a été convenu que les services de soins généraux soient disponibles dans les deux établissements de la façon suivante:

— **A Saint-Georges:** gynécologie, cardiologie, orthopédie, anatomopathologie, soins intensifs coronariens, urgence de niveau II, pédiatrie spécialisée et médecine interne.

— **A Beauceville:** gynécologie, oto-rhino-laryngologie, ophtalmologie, urologie, psychiatrie, et biochimie médicale.

Pour le conseil d'administration du centre hospitalier de Saint-Joseph de Beauceville, on ne peut comprendre l'attitude d'aujourd'hui du centre hospitalier de Saint-Georges suite à la lettre adressée conjointement par les conseils d'administration de ces deux centres hospitaliers de la Beauce, en rapport avec un projet de fusion par le sous-ministre Réjean Cantin.

En réponse à ce projet de fusion, les conseils d'administration des centres hospitaliers de Saint-Georges et Beauceville ont clairement laissé entendre ce qui suit:

— "Votre projet de fusion nous paraît prématuré et de nature à causer la destruction des bases qui avaient été patiemment trouvées en vue d'un compromis acceptable".

— On allait jusqu'à dire "on croit prioritaire d'encourager les médecins à travailler dans les deux centres hospitaliers et entraîner graduellement la population à se déplacer dans chacun

des deux centres de services des hôpitaux de la Beauce".

D'ailleurs, mentionne-t-on, "nous expérimentons ce phénomène en orthopédie, ophtalmologie, cardiologie, pédiatrie et cela avec des résultats excellents".

Et c'est signé, en date du 18 février 1981, M. Paul-Henri Lacasse, président du conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame de Beauce, et M. Paul-Emile Deschênes, président du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville.

### Recommandation

Dans son mémoire adressé au ministre Pierre-Marc Johnson, le conseil d'administration de l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville recommande:

— une révision de l'utilisation actuelle des lits aigus des deux centres hospitaliers de la Beauce, en éliminant les 40 lits de soins prolongés transférés en 1977;

— la mise sur pied d'un comité tripartite composé d'un représentant du MAS, d'un représentant du CRSSS-03 et des représentants des deux centres hospitaliers de la sous-région de la Beauce;

— que ce comité ait pour mandat de réviser le dossier sur la complémentarité, incluant toutes les alternatives jugées valables, pour éliminer les duplications, voir à l'utilisation la plus rationnelle possible des effectifs pour améliorer la qualité des soins à toute la population de la Beauce et préciser les développements des deux centres hospitaliers pour compléter la gamme de spécialités dont la population a besoin.

Advenant que le ministre des Affaires sociales ne juge pas favorable, dans le contexte actuel, la mise sur pied du comité tripartite, l'hôpital Saint-Joseph de Beauceville demande au MAS de se prononcer d'autorité sur le partage des services entre les deux centres hospitaliers de la Beauce.

# Agrandissement de \$1,130,000, à la Laiterie Etchemin

par Paul-Henri DROUIN

**LAC-ETCHEMIN** — La Laiterie Etchemin Inc., de Lac-Etchemin, dans la circonscription de Bellechasse, exécute présentement des travaux d'agrandissement et de modernisation de ses installations.

Il s'agit d'un investissement de \$1,130,000 dont \$780,000 seront consacrés à l'achat d'équipements et \$350 pour la construction d'une nouvelle bâtisse de 10,500 pieds carrés, ce qui permettra de relier la laiterie à la fromagerie, portant la superficie des installations à 24 665 pieds carrés.

Du côté d'équipements, on procédera à l'achat d'un nouveau réservoir à lait de 250,000 gallons portant la capacité totale d'emmagasinement du lait en vrac à la Laiterie Etchemin à 725,000 gallons.

Aussi, on installera deux tables de cheddarisation, deux réservoirs à ferment de 300 gallons chacun, quatre presses à fromage, un système de mise en boules de fromage, une embouteilleuse à carton et un système d'ultra-filtration.

Par ce projet d'expansion, dont les travaux seront complétés à la fin d'octobre prochain, et dont la subvention du MEER a été de \$226,000, la Laiterie Etchemin améliorera son

rythme de production qui actuellement est de 8,300 livres obtenues à partir de 90,000 litres de lait.

Dorénavant, cette production se fera en 14 heures plutôt qu'en 24 heures comme c'est le cas présentement, et de plus, au lieu d'échelonniser cette production sur une semaine de 6 jours, elle pourra se faire en 5 jours, bien que l'entreprise sera en position de doubler sa production lorsque la demande le justifiera.

Le volume de ventes à la Laiterie Etchemin a été de \$5 millions en 1980 et par ce projet d'expansion, le nombre d'employés à cette entreprise passera de 15 à environ 50, dont une dizaine seront affectés à la production dans l'usine.

Egalement, on engagera un gérant dans ventes dont la tâche principale sera de superviser une équipe de 15 vendeurs, lesquels s'ajouteront aux 50 employés qui sillonnent les routes du Québec.

Aussi, un technicien en industrie laitière verra au contrôle de qualité de la production du lait, de même que du fromage cheddar et du yogourt.

Les propriétaires à parts égales de cette entreprise à Lac-Etchemin sont: MM. Dominique Turmel, Robert Lapierre et la succession du regretté Henri-Paul Blanchet.

# Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

## Ministère des Communications du Québec

### Direction générale des Services de Télécommunications

**Projet no: 81.020** — Phase I. Implantation d'une muséothèque au Conservatoire de musique de Montréal.

L'objet de ce projet est de fournir et d'installer les appareils et équipements électroniques et l'ameublement nécessaires à l'implantation d'une muséothèque au conservatoire de Montréal, sis au 100, rue Notre-Dame est à Montréal, pour le compte du ministère des Affaires Culturelles du Québec.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs spécialisés qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, dont l'activité principale est de fabriquer, de vendre et d'installer des équipements électroniques semblables à ceux décrits au cahier des charges et qui auront réquisitionné les documents de soumissions en leur nom.

Ces documents peuvent être obtenus à compter du 3 juillet 1981 contre remise d'un montant de cinq dollars (\$5) sous forme de chèque visé ou mandat-poste (non remboursable) à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents de soumission ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Ministère des Communications du Québec, Direction générale des Services de Télécommunications, Service des Contrats et Expertises, 675, rue St-Amable, 3e étage, Québec, Qué., G1R 2G5, Tél. 643-1923.

Les soumissions doivent être accompagnées d'un cautionnement de soumission, à l'ordre du ministre des Affaires Culturelles, représentant 10% de la valeur de la soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, représentant 5% de la valeur de la soumission, ou d'obligations conformes aux exigences, également pour 5% de la valeur de la soumission.

**Date et heure limite de réception des soumissions:** Vendredi, le 31 juillet 1981 à 15:00 heures. **Edmond St-Laurent, Directeur général des Services de Télécommunications**

**Projet no: 81.022** — Etablissement d'un site de communication au Mont O'Neil, (St-Edouard de Frampton).

L'objet de ce projet est de fournir et d'installer un pylône avec ses accessoires destiné aux radiocommunications.

Sont admis à soumissionner sur ce projet les entrepreneurs généraux et les entrepreneurs spécialisés qui détiennent un permis adéquat de la Régie des Entreprises de Construction du Québec, qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les documents de soumission en leur nom.

Ces documents peuvent être obtenus à compter du 5 juillet 1981 contre remise d'un montant (non remboursable) de dix dollars (\$10.00) sous forme de chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.

## Ministère des Transports

**Projet no: 299-2134-1** — Inspections sous-marines, ports sur les rivières Mistassini et Ashuapmouchuan, sur la route 169, dans les municipalités de Mistassini et St-Félicien, comté de Roberval.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront réquisitionné les documents à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$600.00 ou chèque visé: \$300.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures le mardi, 21 juillet 1981.

**Le sous-ministre Pierre Michaud, ing.**

**Projet no: 320-1106-1** — Couche d'usure à l'entrobé bitumineux ou revêtement à l'entrobé bitumineux recyclé à chaud sur les routes 73 et 175, dans les municipalités de Charlebourg, Stevisham et Tewkesbury, comtés de Charlebourg et Châteauguay, Longueur: 9.0 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$53,000.00 ou chèque visé: \$26,500.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures le mardi, 28 juillet 1981. **Le sous-ministre Pierre Michaud, ing.**

## Service général des achats

**Projet 1371** — fournir et poser environ 1071 mètres carreaux de tapis

**Clôture de la soumission:** 14 juillet 1981 à 15 h

**Projet 1367** — impression de 1 665 000 enveloppes IE

**Clôture de la soumission:** 15 juillet 1981 à 15 h

**Projet 1366** — système de gestion de temps à horaire variable pour 3 129 personnes environ

**Clôture des soumissions:** 17 juillet 1981 à 15 h

**Projet 1372** — étiquettes métalliques pour entreposage lourd

**Clôture de la soumission:** 21 juillet 1981 à 15 h

**Projet 1368** — impression de 3 300 000 enveloppes

**Clôture de la soumission:** 21 juillet 1981 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

**Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Bureau des Appels d'offres, 1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué., G1R 4X8, Tél.: (418) 643-5438**

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

**Le directeur général Gaston Quimet**

## Ministère des Transports

### Avis d'annulation

**Projet no: 658-1911-1** — Tonte de gazon aux abords des autoroutes 31 et 50 dans diverses municipalités des comtés de Joliette-Montcalm et Berthier. Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le projet ci-haut mentionné est annulé.

**Le sous-ministre Pierre Michaud, ing.**

## Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$51,000.00 ou chèque visé: \$25,500.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures le mercredi, 29 juillet 1981.

**Le sous-ministre Pierre Michaud, ing.**

**Projet no: 778-2618-1** — Réfection partielle de deux ponts au-dessus de la rivière Outouais, dans les municipalités de Isle-aux-Allumettes et Châteauguay, comté de Pontiac.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$13,000.00 ou chèque visé: \$6,500.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures le mercredi, 22 juillet 1981.

**Le sous-ministre Pierre Michaud, ing.**

**Projet no: 669-0204-1** — Correction de la fondation supérieure et pose d'entrobé bitumineux sur les routes 138 et 203 dans les municipalités de St-Paul-de-Châteauguay et Site-Martine paroissee, comté d'Huntingdon, Longueur: 9.75 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5.00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$26,000.00 ou chèque visé: \$13,000.00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à: 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

# Diane Dufresne triomphe à l'ouverture du Festival d'été 150,000 spectateurs

par Jacques SAMSON

Près de 150,000 personnes ont occupé les plaines d'Abraham, hier soir, pour célébrer, en compagnie de Diane Dufresne, l'ouverture du XIVe Festival d'été de Québec.

C'est le plus impressionnant spectacle qui n'ait jamais été présenté pour l'ouverture de cet événement international et c'est la manifestation la plus impressionnante à se tenir sur les plaines, depuis la Superfrancofête en 1974. A l'époque, lors du spectacle "Le loup, le renard, le lion", qui mettait en vedette Félix Leclerc, Gilles Vigneault et Robert Charlebois, on avait parlé d'une foule de plus de 200,000 personnes.

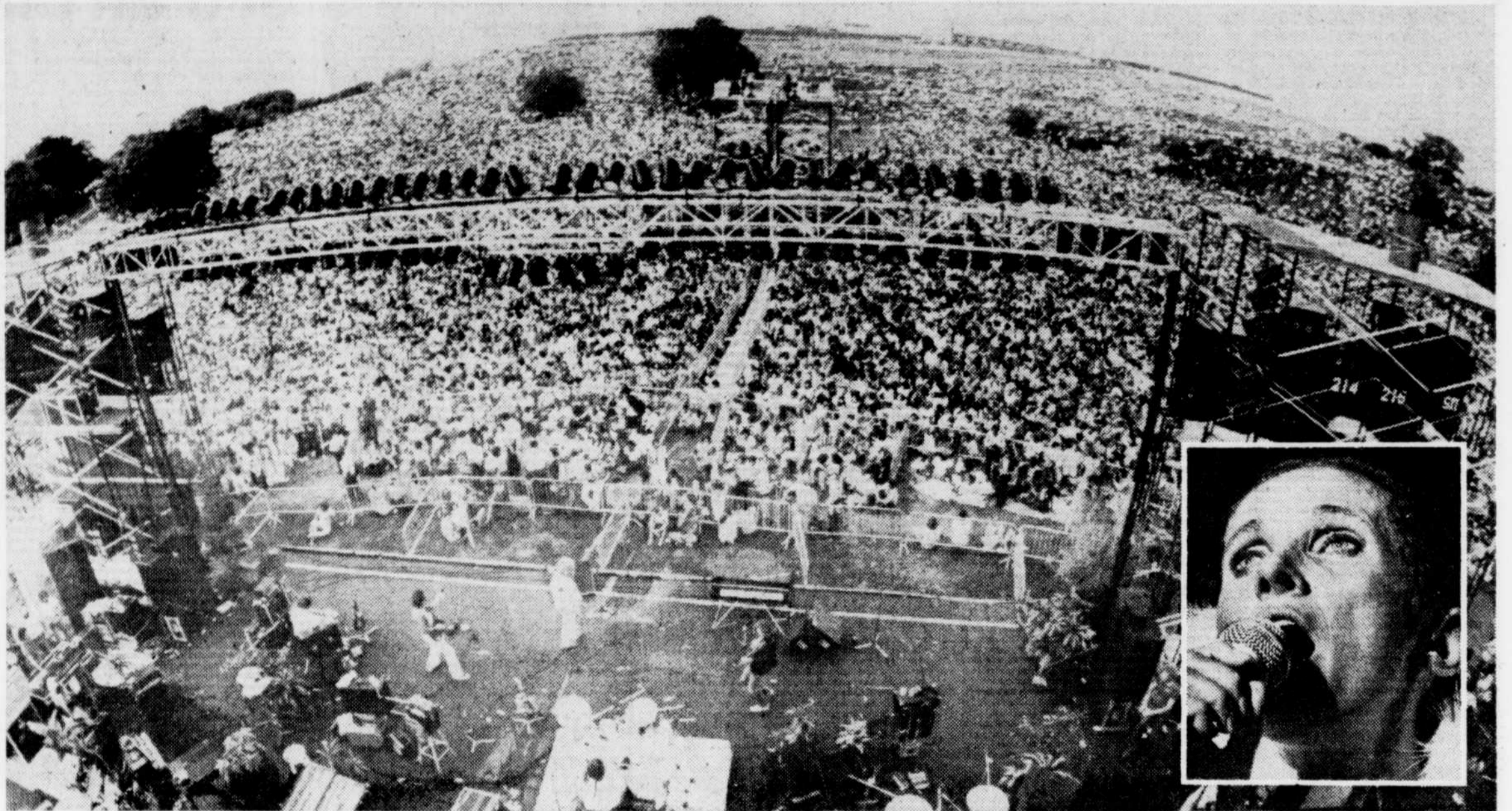
Hier après-midi, à 15h, il y avait déjà quelques centaines de personnes installées près de la scène pour s'assurer les meilleures places au spectacle qui a commencé cinq heures plus tard. Sur l'heure du souper, une couple d'heures avant l'ouverture officielle des festivités, la foule atteignait 10,000 personnes. Durant les minutes qui ont suivi, une mer de monde n'a cessé de déferler dans cet amphithéâtre naturel. Il faut préciser que la journée d'hier a été une des plus belles depuis le début de l'été. C'était en fait la journée idéale pour le genre de manifestation qui se déroulait.

Durant le spectacle, tout n'a été que folie, manifestation de joie, délire. Le monde était venu voir et entendre notre plus grande vendeuse de rêve et ils ont partagé avec Diane Dufresne. Une communication intense entre elle et son public, l'expression d'une folie commune, tout le monde vibrait à son rythme.

Pourtant, malgré cette marée humaine, qui a consommé de la bière en

(Suite à la page A2, 1re col.)

autre texte et  
photos, page A-9



Un merveilleux vent de folie a déferlé sur les plaines d'Abraham, hier, où 150,000 personnes, selon la police de Québec, se sont réunies pour célébrer l'ouverture du Festival d'été et accueillir triomphalement Diane Dufresne (en médaillon).

Le Soleil, André Pichette

## la météo de jacques bureau pour le week-end

Un temps chaud et de plus en plus humide continuera de régner sur toutes nos régions au cours de la fin de semaine. Les probabilités d'averses seront à la hausse particulièrement tard samedi alors qu'un front froid balayera le Québec d'ouest en est. Des vents dominants de provenance ouest et sud-ouest toucheront le Saint-Laurent, surtout les après-midi. Les indices d'assèchement variant de modérés à élevés pour ces deux jours aideront les agriculteurs occupés à la fenaison. Les plages de la côte du Maine et de l'Etat de New York seront sous un temps chaud et humide avec des possibilités d'averses ou d'orages à l'occasion mais quand même un temps propice pour les assoiffés de chaleur. L'est de l'Ontario par ailleurs offrira un ciel variable, quelques averses ou orages mais les températures seront plus élevées qu'au Québec. Au cours des prochaines journées, le temps sera estival, chaud et humide et les possibilités de quelques averses, si elles se matérialisent, seront bienvenues apportant un brin de fraîcheur ici et là. Bon repos ou bon travail sous le temps si court de l'été.

autres détails en C-3

## sommaire

Annonces classées	C-3 à C-14
Arts et spectacles	A-9 à A-12
Bridge	C-11
Carrières et professions	B-4
Décès	C-15
Economie-finances	A-7 et A-8
Editorial	A-6
Feuilleton	A-12
Horoscope	C-12
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	C-3
Mots croisés	C-12
Où aller à Québec	A-12
Patron	C-14
Sport	B-1 à B-3
Télévision	A-9

## Lessard et les Micmacs à nouveau au bord d'un affrontement

par Donald CHARETTE

(PC) — Le gouvernement du Québec vient d'émettre un permis de pêche fixant les conditions de capture de saumon dans la rivière Restigouche et s'est dit décidé à faire respecter son application par les Micmacs. Ceux-ci ont réagi avec une rare violence verbale qui laisse présager un nouvel affrontement.

Le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Lucien Lessard, a indiqué en conférence de presse qu'il est possible que la Sûreté du Québec intervienne à nouveau sur la rivière pour aider les agents de conservation de la faune s'il y a une saisie de filets.

Il devait ajouter que la loi sera appliquée avec toute sa rigueur et que des sanctions seront prises par le ministère de la Justice si les Micmacs ne respectent pas les conditions fixées dans le permis.

Ce permis limite à trois jours consécutifs la durée de la pêche au

saumon, fixe un quota de 35,000 livres de poisson pêché et stipule que le saumon ne pourra être vendu à l'extérieur de la réserve.

Le chef de la bande de Restigouche, Alphonse Metallic, a réagi en évoquant la possibilité que toute cette histoire se termine par un bain de sang.

Joint hier immédiatement après la conférence de presse de M. Lessard, M. Metallic est sorti de ses gonds: "le permis, il peut bien se le mettre dans le c... nous allons continuer de pêcher six jours par semaine sans s'occuper d'eux".

Haussant le ton, il devait ajouter: "s'il faut en venir à s'entretuer, nous le ferons. Nous sommes prêts à mourir. Si un seul Indien est blessé, nous aurons une armée ici et nous allons tous les rayer de la carte".

Les Micmacs nient toute autorité du Québec en matière de pêche au

(Suite à la page A2, 1re col.)



## Adieu à Terry Fox

Tandis qu'à Port Coquitlam, en Colombie-Britannique, Terry Fox était porté à son dernier repos, un peu partout à travers le pays des milliers de Canadiens lui rendaient un dernier hommage.

page A-3

## \$10 pour un melon? Puis après...

richard daignault  
**au JAPON**

KYOTO — Il faut voir la prospérité des Japonais sur place pour y croire!  
Ce qui semble la caractériser,

c'est qu'elle semble s'étendre d'une manière à peu près égale à tout le monde.

Je marchais hier matin sur la principale rue de l'ancienne capitale impériale du Japon, Kyoto, à 500 kilomètres à l'ouest de Tokyo. J'étais en quête d'un simple carnet de notes.

En entrant chez ce que je croyais être un libraire, j'aperçus un homme aux cheveux gris qui me paraissait américain. Je m'adressai naturellement à lui. Il m'expliqua, après les premières salutations, que j'étais dans un centre de diffusion de la Bible et qu'il était lui-même missionnaire.

"Je suis arrivé au Japon il y a 27 ans et j'y suis resté", me dit-il, et il s'offrit de me conduire chez un libraire où je pourrais me procurer ce dont j'avais besoin.

Par la suite, il m'offrit de m'accompagner jusqu'à mon hôtel et, che-

min faisant, j'appris son nom, Ken Sunde, et qu'il était originaire du South Dakota. Sa maison, dans une banlieue de Kyoto, lui avait coûté \$4,000, il y a 25 ans. Aujourd'hui, elle en valait \$70,000.

A un moment donné, j'aperçus un bel étalage de fruits, donnant sur le trottoir. Je suis étonné non seulement par la beauté du coloris des fruits orientaux — des pommes recouvertes d'une pelure couleur crème striée de traits roses et oranges, des raisins gros comme nos prunes et d'un vert très pâle, etc. — mais aussi par les prix qui me paraissent prohibitifs. Un melon d'eau (ils sont ronds ici) se vend \$10 pièce. Les grosses pêches, \$2 chacune. Un cassot contenant quelques-uns de ces raisins féériques, \$5.

Je dus me contenter d'acheter deux prunes rouges (\$1 pièce) et 500 grammes de minuscules raisins couleur de pourpre et sans pépin (\$3).

— "Mais, dis-je au révérend Sunde, cela n'a pas de sens. Comment ces fruitiers peuvent-ils écarter leurs marchandises à de tels prix?"

— "Mais ils n'ont aucune difficulté, mon cher monsieur, à le faire, je vous l'assure. Vous ne réalisez probablement pas qu'ici l'homme moyen supporte sa famille aisément. Il jouit d'une bonne sécurité d'emploi et son revenu tourne autour de \$20,000 à \$25,000 par année, sans compter les bonis."

— "Les bonis?"

— "Bien, deux fois par année, l'employeur verse un bonus à ses employés selon le rendement de l'entreprise. Ces bonis sont très substantiels et atteignent quelques milliers de dollars pour chaque ouvrier."

Le Japonais dépense peu d'argent pour se loger mais il aime bien manger et il est très très fier de sa personne et

dépense des sommes importantes pour se vêtir.

Comme nous arrivons près de mon hôtel, il pointe du doigt un "Dairy Queen" et mon compagnon me propose d'aller prendre une crème glacée et un Coca-Cola. Pour un moment, nous entrons en Amérique. Nous étions les seuls clients. Sauf trois gosses portant jeans et tee-shirt à l'américaine et qui se payaient eux aussi une collation de \$3.

Kyoto est, avec ses écoles secondaires et son université réputée, le centre éducatif et culturel de tout l'ouest du Japon. Le soir, les rues sont bondées d'étudiants portant des costumes d'écoliers traditionnels. Au centre de la ville, un immense bazar s'échelonne sur une distance d'au moins un kilomètre et les jeunes s'y pressent par milliers, dépensant l'argent de poche que leur fournissent leurs parents.

# Paquet-Le Syndicat La pétition de faillite acceptée

par Pierre MARTEL

Une étape importante dans la liquidation de la chaîne de magasins à rayons Paquet-Le Syndicat Inc. vient d'être franchie avec la décision du juge René Letarte d'accepter la pétition de faillite présentée par sept fournisseurs de l'entreprise.

En acceptant la requête qui lui était soumise, le juge Letarte a, par la même occasion, désigné un syndic. Il

s'agit, en l'occurrence, de M. Raymond Roy.

A titre de syndic, M. Roy a posé un premier geste officiel, hier matin, en signifiant le jugement de la cour supérieure au Séquestre officiel dont la tâche, entre autres, est d'enregistrer le document et d'établir une date pour la première assemblée des créanciers.

Selon M. Roy, dès que le Séquestre officiel aura réagi, il est probable qu'il

s'adressera à la cour pour une remise de date de l'assemblée des créanciers. "En raison de la grève des Postes, il serait inopportun de convoquer immédiatement cette assemblée de créanciers. Il serait préférable de tenir l'assemblée après la grève des Postes

si on veut rejoindre tous les créanciers", d'expliquer le syndic.

Rappelons que, selon un témoignage entendu lors de la requête en vertu de la loi sur les arrangements avec les créanciers présentée par M. Jean-Yves Laurin, il y a quelque

temps, le chiffre de 5.000 créanciers avait été avancé.

D'autre part, avant de pouvoir prendre en main Paquet-Le Syndicat Inc., en vertu de la loi, M. Roy doit en venir à une entente avec les fiduciaires de Paquet-Le Syndicat, soit la Fédération

des caisses d'entraide économique et la Banque nationale.

On peut donc présumer, en raison notamment de la grève des Postes et des délais habituels, que la fermeture de la chaîne de magasins à rayons ne sera pas avant quelques semaines.

## Les femmes veulent parler de fiscalité

MONTREAL (d'après PC) — La nouvelle approche adoptée par les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces doit être définie à partir d'hypothèses fondées sur le principe de l'égalité des sexes tout en reconnaissant les répercussions socio-économiques particulières qu'ont sur les femmes les programmes visés par cette loi.

C'est ce qu'affirme le Conseil consultatif canadien de la situation de la femme dans un mémoire qu'il vient de présenter au groupe de travail parlementaire sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

Dès les premières lignes, les auteurs du mémoire, soit Mary Eberts, avocate torontoise, et Audrey Doerr, professeur de sciences politiques à l'université Simon Fraser, rappellent que le CCCSF ne figurait pas sur la liste des groupes invités à témoigner.

De fait, cette liste ne renfermait initialement qu'une seule organisation présumée être un "groupement féminin", l'Association des infirmières et des infirmiers du Canada.

"Les vues de groupes comme l'Association des manufacturiers canadiens et la Chambre de commerce du Canada sont bien connues, affirme le mémoire.

"Si le groupe de travail désire vraiment trouver de nouvelles approches pour le fédéralisme fiscal, il doit solliciter l'opinion d'autres groupes".

Le mémoire presse les gouvernements d'intégrer de façon systématique et continue les organisations féminines aux négociations actuelles et futures sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

La présidente du conseil, Mme Lucie Pépin, affirme que le gouvernement ne devrait pas considérer les revendications des femmes comme le fait d'une mode passagère, restant ainsi indifférent aux préoccupations de la moitié de la population du pays.

Les femmes reconnaissent l'importance du développement économique en tant que priorité des dépenses gouvernementales.

## 150,000... (Suite de la première page)

quantité, tout semble s'être déroulé dans le plus grand calme. A part quelques petits incidents isolés, à minuit, il n'y avait rien de grave à signaler. D'ailleurs, il est très rare qu'il se passe des incidents lors des spectacles du Festival d'été. Les manifestations qu'il présente attirent un public moins exhubérant qu'aux Fêtes nationales, par exemple.

En plus, il faut noter que la présentation d'un feu d'artifice loin derrière la scène après le spectacle, a contribué à déplacer la foule lentement vers les sorties. Sans se faire presser, les gens ont quitté les plaines tout en admirant le feu dans le ciel.

### Un gros show technique

Le spectacle d'hier a été un véritable triomphe pour Diane Dufresne et pour Gaston Mandeville, mais il faut préciser qu'ils doivent une très grande partie de leur succès à la grande qualité de l'appareillage technique disposé sur la scène et à la compétence du personnel de scène qui a travaillé directement ou indirectement à ce show. Au total, si on compte ceux qui assuraient la sé-

curité, plus de 100 personnes ont travaillé directement au spectacle. La moitié de ces gens étaient des techniciens et des machinistes.

On a fait appel à trois compagnies de Québec pour bâtir toute la technique. Il s'agit de Bruit bleu et d'Audio consultant au niveau du son et d'Eclairage Tanguay au niveau de la lumière.

En éclairage, on utilisait une puissance de 200,000 watts et, pour le son, une puissance de 30,000 à 40,000 watts. Quatre mélangeurs de sons (console) servaient durant le spectacle et un autre assurait le contrôle des projecteurs. Ce dernier mélangeur fonctionnait à partir de mémoires pré-conçues. Sur scène, il y avait pour \$1,200,000 de matériel.

### Beaucoup de choses à venir

Hier, c'était le coup d'envoi du XIVe Festival d'été de Québec. Tout au cours des prochains jours, il n'y aura pas un seul coin de la Vieille Capitale qui ne sera animé. C'est la fête de l'été, la fête de l'amitié entre les peuples de la francophonie. C'est un bain de culture impressionnant pour Québec et ses touristes.

## Lessard et... (Suite de la première page)

saumon et réclament de négocier avec le gouvernement fédéral.

### Déficit de 33 pour 100

Le ministre Lessard a tenté hier de justifier les différentes interventions du gouvernement en expliquant qu'il est nécessaire de protéger cette espèce fragile qui a disparu de plusieurs pays en Europe.

Ce contrôle est d'autant plus nécessaire, a-t-il ajouté, que la moitié des 200,000 saumons produits annuellement par les rivières du Québec sont pêchés commercialement par des gens du Groenland et de Terre-Neuve sans que le fédéral ne diminue les quotas.

L'an dernier à Restigouche, les

Micmacs ont pêché 75,000 livres de saumon alors que leur quota était de 25,000. Le ministre de la Chasse et de la Pêche estime que la rivière Restigouche est actuellement en déficit de 33 pour 100 ce qui compromet les ressources pour les années à venir.

Interrogé sur la souveraineté des Indiens, M. Lessard a soutenu que pour être souverain il faut avoir une langue et un territoire commun, mais comme les journalistes lui faisaient remarquer que c'est le cas des Micmacs, il a ajouté que ceux-ci doivent respecter les intérêts de la majorité de la population. "Un pays n'est pas une multiplication de petits territoires" a laissé tomber le ministre péquiste.

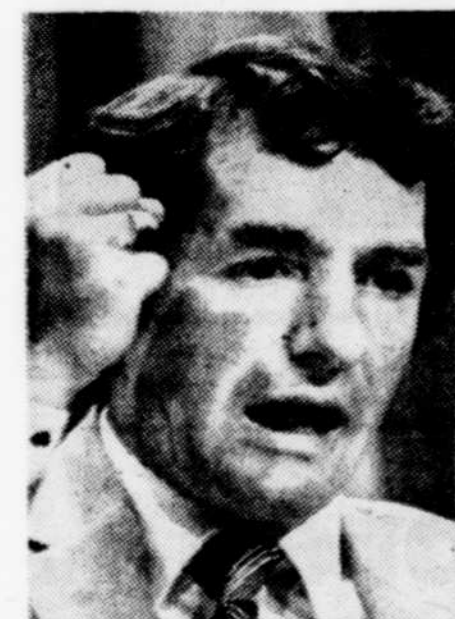
Selon M. Lessard, le gouvernement reconnaît une certaine forme de souveraineté aux Micmacs puisqu'il leur permet de pêcher le saumon dans l'estuaire, ce qui est interdit aux Blancs.

### Munro: un irresponsable

Par ailleurs, le ministre a pourfendu le ministre fédéral des Affaires indiennes et du Nord, M. John Munro, qui a déclaré que le gouvernement canadien pourrait revoir l'entente qui accordait en 1922 au Québec une juridiction sur ses pêches.

"Munro se mêle de ce qui ne le regarde pas. Nous avons, de l'avis de tous, la meilleure gestion des rivières à saumon et nous n'allons pas laisser ça à des irresponsables comme Munro".

Le ministre ne prend pas au sérieux les velléités du gouvernement canadien dans cette affaire et préfère citer les déclarations du ministre des Pêches et Océans, M. Roméo LeBlanc.



Lucien LESSARD

**le mot du jour**

**Une insulte**

Les personnes qui étaient heureuses de s'impliquer dans des mouvements charitables seront outragées: "impliquer" est péjoratif (impliquer dans un procès, dans une accusation). Il vaut mieux s'engager, se mêler.

Pierre BELLEAU

**LA QUOTIDIENNE**  
(tirage de jeudi)  
2-9-9  
Informations: 643-8990

**LE SOLEIL**  
SERVICE AUX ABONNES (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi 9h30 à 19h30  
Samedi 9h00 à 13h00  
647-3233 647-3394  
RENSEIGNEMENTS REDACTION  
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"



Le mariage de la princesse belge Marie-Christine Daphné et du pianiste canadien Paul Drake a duré à peine six semaines.

## L'éphémère union d'une princesse et d'un pianiste

TORONTO (PC) — Le mariage de la princesse et du pianiste aura duré ce que dure un voyage de noces, l'espace de quelques semaines.

Le pianiste torontois Paul Drake a en effet annoncé que son épouse, la princesse Marie-Christine Daphné, de Belgique, âgée de 30 ans, avait quitté leur jolie maison de Forest Hill.

"Elle est partie et nous sommes séparés", a déclaré Drake, mercredi.

"Pour ce qui est de savoir s'il y aura divorce, séparation ou annulation, je ne saurais dire pour l'instant sauf que c'est fini."

Le pianiste âgé de 43 ans, veuf et père de trois enfants, a dit ne pas connaître la raison de l'échec de

leur mariage. "Vaudrait mieux le lui demander à elle", a-t-il dit.

Il a précisé que la princesse — qui est la demi-soeur du roi des Belges Baudouin — s'est installée dans la demeure d'un propriétaire de galerie d'art bien connu et qu'elle lui avait laissé une lettre lui demandant "de demeurer bons amis".

"Je n'ai pas besoin d'une amie mais d'une épouse", a déclaré Paul Drake.

Le couple s'était marié en Floride le 23 mai au cours d'une cérémonie secrète. Plus tôt, la princesse avait été conduite au quartier général de la police de Toronto pour y être interviewée par un émissaire de son père, l'ex-roi Léopold de Belgique.

# vente jours d'été

les modes estivales... la qualité simons... en réduction à travers le magasin...

<p>twik®</p> <p>vente d'impers 49.<sup>95</sup> rég. \$75.</p> <p>impers style trench ou saharienne avec capuchon. doublure à carreaux. 5 à 13.</p>	<p>twik®</p> <p>vente de pantalons 19.<sup>99</sup> rég. jusqu'à \$32.</p> <p>pantalons droits ou pantalons à taille élastique, resserrés à la cheville. couleurs assorties. 5 à 13 ou 24 à 32.</p>
<p>twik®</p> <p>vente de robes 12.<sup>99</sup> rég. 19.99</p> <p>exclusives à twik robes tee-shirts avec col blanc et ceinture. royal ou rouge. p.m.g.</p>	<p>twik®</p> <p>vente de blouses 9.<sup>99</sup> rég. jusqu'à \$20.</p> <p>blouses et chemisiers variés à manches courtes. couleurs assorties. 5 à 13 ou p.m.g.</p>
<p>twik®</p> <p>vente de chemisiers "Oxford" 9.<sup>99</sup> rég. \$16.</p> <p>chemisiers manches longues. col rond. blanc, rose, jaune. 5 à 13.</p>	<p>twik®</p> <p>vente de jupes 9.<sup>99</sup> rég. jusqu'à \$25.</p> <p>jupes en coton uni ou imprimé, avec ou sans volant.</p>

la maison

# simons

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

# DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rétroscopiques et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**INDEX**  
**AUMAIS, Betty**  
**BEAUMONT, Gilberte**  
**BELEMARE, Le-Joseph**  
**BROUSSEAU, Albert**  
**BROU, Maurice**  
**CLOUTIER, Jean-Maurice**  
**GAGNE, Père Achille**  
**LA RIVIERE, Jean-Thomas**  
**LEMELIN, Alphonse**  
**LEVESQUE, Alice**  
**MARQUIS, J.-Roméo**  
**PETTIGREW, Cyrille**  
**PLANTE, Noëlla**  
**POLQUIN, Simone**  
**PORTELANCE, Cécile**  
**ROBITAILLE, François**  
**SARRAZIN, Père Gabriel**  
**THIBAUT, Philippe**  
**TREMBLAY, Amédée**

**AUMAIS (Betty)** — Au Montclair General Hospital, le 2 juillet 1981, est décédée Betty Sims, épouse de Jean-Guy Aumais. Les funérailles auront lieu samedi le 4 juillet à 10h. Départ de D.A. Collins Funeral Home, 222 boul. Métropolitain (autoroute 20, sortie Pointe-Claire) pour l'église catholique St-Lukes, 48 West Park, Dollard-des-Ormeaux et de là au cimetière catholique de Pointe-Claire. Elle était la mère de Peter et Louise, la sœur de Lorraine. 77981

**BEAUMONT (Gilberte Lépine)** — A Québec, le 2 juillet 1981, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Gilberte Lépine, épouse de J.-Hector Beaumont. Elle demeurait au 135 Grande-Allée ouest, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 juillet à 9 h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée, 300 chemin Ste-Foy à 8h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme René Lépine (Irene Tremblay), Mlle Carmine Lépine, M. et Mme Rodrigue Lépine (Cécile Gaudreault), Mme Thérèse Gauthier, M. et Mme Robert Berg (Gemma Lépine), M. et Mme Gérard Fauvel (Marguerite Lépine), M. Dollard Lépine, Mlle Itha Lépine, Mlle Claire Lépine, M. et Mme Alphonse Beaumont, M. et Mme Ernest Beaumont, M. Rosaire Beaumont, Mme Jeanne Beaumont, M. J.-Olivier Beaumont. Pour renseignements: 529-3371. 80611

**BELEMARE (Louis-Joseph)** — A l'hôpital l'Enfant-Jésus le 2 juillet 1981 à l'âge de 72 ans et 3 mois, est décédé M. Louis-Joseph Belemare, ex-fonctionnaire au ministère de l'Agriculture, époux de dame Alberta Nadeau. Il demeurait au 151, Des Chênes ouest, Québec. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses trois fils: André-A. (journaliste au journal LE SOLEIL), (Michelle Magry), Pierre (Pierrette Richard) Claude, ses petits-fils: Patrick, Jean-François et Frédéric ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. La dépouille a été inhumée par Lépine & Cloutier au cimetière Belmont. Prière de ne pas envoyer de fleurs, de faire parvenir un don à la Société du cancer. 941575

**BROUSSEAU (Albert)** — A l'hôpital Jeffery Hale, le 30 juin 1981, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Albert Brousseau, autrefois de la maison Gaudiose Brousseau & Fils, époux de dame Marie-Jeanne Lefebvre. Il demeurait boul. Liegeois, Ste-Foy. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté samedi, le 4 juillet à 14h en l'église St-Louis-de-France où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie et de là au crématorium Ltée. Lépine-Cloutier Ltée. Les cendres seront inhumées dans le cimetière familial sous la direction de la maison Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille et son gendre: Dr et Mme Edmond Paquet (Thérèse); sa petite-fille: Christine Paquet; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. Victor Brousseau, M. et Mme Maurice

Brousseau, Mlle Marguerite et Gabrielle Brousseau, M. et Mme Paul Brousseau, M. et Mme Charles Brousseau, M. et Mme Paul Dionne (Thérèse), Mme Norah Lapointe, M. et Mme Pierre Hardy (Marie-Paule), Mme Jean-Baptiste Lefebvre, Mme Philippe Lefebvre, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 80692

**BROUCHOU (Maurice)** — A Chibougamau, le 30 juin 1981, à l'âge de 45 ans, est décédé accidentellement M. Maurice Broucho, époux de dame Sylvie Chamard. Il demeurait au 59 Les Hauts-Bois, St-Romuald. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 juillet, à 10h. Départ du Funerarium de l'Anse 290, 8ème Rue

à 9h30 pour l'église St-Benoît à Ste-Foy et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa mère: Mme Joseph Broucho (Yvonne Denault), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Gilles Broucho, M. et Mme Gaston Broucho, M. et Mme Lucien Létourneau, M. et Mme Bernard Tremblay, ainsi que plusieurs neveux, cousins et cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 80787

**CLOUTIER (Jean-Louis)** — A Québec, le 30 juin 1981, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Cyrille Pettigrew, président de Produits Capital Inc., époux de dame Cécile Blais. Il demeurait au 380 chemin St-Louis, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 juillet, à 10h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Claire (Jacques Cauchon), Jacques (Gisèle Proulx), Lucille, Georges (Suzanne Martineau), Louise (Ahmed Chokri), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Réal Rondeau, Mlle Laurence Blais, M. et Mme Jean-Robert Blais, ainsi que ses petits-enfants. Il sera exposé à compter de jeudi, 19h. Pour renseignements: 529-3371. 80694

**LEVESQUE (Alice Michel)** — A Montréal, le 30 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Alice Michel, épouse de M. Armand Lévesque, mère de Réjean et Céline épouse de M. Roger Gobeil. Elle laisse aussi dans le deuil, une petite-fille: Lydiane, son frère: Henri, ses sœurs: Angéline, épouse de Joseph Herméngilde Simard, Marie-Anne, épouse de Joseph Simard et Simone, épouse de Albert Simard, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Laberge, M. et Mme Lionel Villeneuve et M. et Mme Louis Lévesque, ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11,627 boul. Rivière-des-Prairies

Rivière-des-Prairies pour se rendre à la chapelle du collège St-Jean Vianney où le service sera célébré à 15h, et de là au crématorium Dallaire, 2159 Est boul. St-Martin (coin Papineau), Duvrigny, Laval, lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80778

**MARQUIS (J.-Roméo)** — A l'hôpital Laval, le 2 juillet 1981, à l'âge de 83 ans et 10 mois, est décédé M. J.-Roméo Marquis, ex-fonctionnaire provincial retraité, époux de dame Marianne Desjardins. Il demeurait au 1805 de Grandville, St-Pascal-Maizerets. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740 rue Hardy (angle Canardière)

à 9h50 pour l'église St-Pascal-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel). Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils, filles, gendres et belles-filles: Mme Madeleine Royer, M. et Mme Richard Marquis (Gisèle Chartrand), Mme Louis Dugas (Simone Marquis), M. et Mme Gilbert Marquis (Gisèle Rochet), M. et Mme Philippe Marquis (Jeanine Côté), M. et Mme Michel Gagnon (Jac-

queline Marquis), M. et Mme Marcel Angrignon (Josée Marquis) ainsi que de nombreux petits-enfants; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Marquis, M. et Mme Antoine Marquis (pharmacien), M. et Mme Joseph Desjardins, M. Alfred Desjardins, M. et Mme Camille Desjardins, M. et Mme Isidore Desjardins, Mlle Isabelle Desjardins, M. et Mme Gérard Michaud, Mlle Marguerite Desjardins, sr. Eleonore Desjardins, s.c., M. et Mme Aimé Bélanger, Mme Philippe Desjardins La dévouille mortelle sera exposée à compter de vendredi soir 19h. Samedi et dimanche le foyer est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Lundi ouverture à 8h30. Pour renseignements: 529-9221. 80611

**LA RIVIERE (Jean-Thomas)** — A St-Prospère de Beauce-Sud, le 1er juillet 1981, à l'âge de 62 ans et 7 mois, est décédé M. Jean-Thomas La Rivière, menuisier, fils de feu M. et Mme Odilon La Rivière, de St-Prospère, père de Ginette. Il laisse dans le deuil outre sa fille, ses frères et sœurs: Antoine (Marie La Rochelle), Emilien (Marie-Paule), Paul-Eugène (Marguerite Morin), Benoit (feu Alice Landry), Rosaire (Marie Bourque), Jeanne-d'Arc (Henri-Louis La Rochelle), Marie, Madeleine, Marguerite, toutes trois des sœurs du Bon Pasteur de Québec, Thérèse et Gertrude. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 juillet, à 16 h. Départ du funéraire J. Rosario Chabot Enr., 1450 rue St-Jean

St-Prospère à 15h45 pour l'église de St-Prospère et de là au cimetière paroissial. 80628

**LEMELIN (Alphonse)** — A l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec, le 2 juillet 1981, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Alphonse Lemelin époux de dame Marie-Paule Parent. Il demeurait au 12 rue Vallée, Beaufort. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est, Québec. Un service sera chanté, samedi le 4 juillet à 11 heures, en l'église Notre-Dame de la Nativité, Beaufort, où la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendre et belle-fille, M. et Mme Daniel Lemelin (Francine Godon), M. et Mme Denis Gagnon (Johanne), ses petits-enfants Francis et Mélanie Lemelin ainsi que de nombreux frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 80692

**LEVESQUE (Alice Michel)** — A Montréal, le 30 juin 1981, à l'âge de 69 ans, est décédée dame Alice Michel, épouse de M. Armand Lévesque, mère de Réjean et Céline épouse de M. Roger Gobeil. Elle laisse aussi dans le deuil, une petite-fille: Lydiane, son frère: Henri, ses sœurs: Angéline, épouse de Joseph Herméngilde Simard, Marie-Anne, épouse de Joseph Simard et Simone, épouse de Albert Simard, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roger Laberge, M. et Mme Lionel Villeneuve et M. et Mme Louis Lévesque, ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis. Les funérailles auront lieu vendredi, le 3 courant. Le convoi funéraire partira des salons Alfred Dallaire Inc., 11,627 boul. Rivière-des-Prairies

Rivière-des-Prairies pour se rendre à la chapelle du collège St-Jean Vianney où le service sera célébré à 15h, et de là au crématorium Dallaire, 2159 Est boul. St-Martin (coin Papineau), Duvrigny, Laval, lieu de la crémation. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80778

**MARQUIS (J.-Roméo)** — A l'hôpital Laval, le 2 juillet 1981, à l'âge de 83 ans et 10 mois, est décédé M. J.-Roméo Marquis, ex-fonctionnaire provincial retraité, époux de dame Marianne Desjardins. Il demeurait au 1805 de Grandville, St-Pascal-Maizerets. Les funérailles auront lieu lundi le 6 juillet à 10h. Départ du foyer funéraire de J. Bouchard & Fils Ltée 1740 rue Hardy (angle Canardière)

à 9h50 pour l'église St-Pascal-Maizerets et de là au cimetière St-Charles (boul. Hamel). Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils, filles, gendres et belles-filles: Mme Madeleine Royer, M. et Mme Richard Marquis (Gisèle Chartrand), Mme Louis Dugas (Simone Marquis), M. et Mme Gilbert Marquis (Gisèle Rochet), M. et Mme Philippe Marquis (Jeanine Côté), M. et Mme Michel Gagnon (Jac-

queline Marquis), M. et Mme Marcel Angrignon (Josée Marquis) ainsi que de nombreux petits-enfants; ses frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Eugène Marquis, M. et Mme Antoine Marquis (pharmacien), M. et Mme Joseph Desjardins, M. Alfred Desjardins, M. et Mme Camille Desjardins, M. et Mme Isidore Desjardins, Mlle Isabelle Desjardins, M. et Mme Gérard Michaud, Mlle Marguerite Desjardins, sr. Eleonore Desjardins, s.c., M. et Mme Aimé Bélanger, Mme Philippe Desjardins La dévouille mortelle sera exposée à compter de vendredi soir 19h. Samedi et dimanche le foyer est ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Lundi ouverture à 8h30. Pour renseignements: 529-9221. 80611

**PETTIGREW (Cyrille)** — A Québec, le 30 juin 1981, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Cyrille Pettigrew, président de Produits Capital Inc., époux de dame Cécile Blais. Il demeurait au 380 chemin St-Louis, Québec. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 juillet, à 10h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée, 975 Marguerite-Bourgeois à 9h45 pour l'église St-Dominique et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Claire (Jacques Cauchon), Jacques (Gisèle Proulx), Lucille, Georges (Suzanne Martineau), Louise (Ahmed Chokri), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Réal Rondeau, Mlle Laurence Blais, M. et Mme Jean-Robert Blais, ainsi que ses petits-enfants. Il sera exposé à compter de jeudi, 19h. Pour renseignements: 529-3371. 80694

**PLANTE (Noëlla Perron)** — A l'hôpital St-Sacrement, le 29 juin 1981, à l'âge de 43 ans, est décédée dame Cécile Grandmaison, épouse de feu M. Roger Portelance. Elle demeurait à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juillet, à 14h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée, 2815 chemin des Quatre-Bourgeois

à 13h45 pour l'église St-Vincent (ave Wolf) et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants et sa belle-fille: Robert (Evel Atrial), Gilles, Marc, Steve, Christine, John, Jackie, Paul; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Alma et Rita Grandmaison, Mme Albert Bourgoin (Marie-Laure) Mme Napoléon Giroux (Rose), M. et Mme Abraham Pomerleau (Eva), M. et Mme Raymond Guérard (Ida), M. et Mme Charles-Eugène Ouellet (Anna), Mme Antonio Lévesque (Gilberte), Mme Roland Roy (Simone), M. et Mme Raymond Pelerin (Thérèse), M. et Mme Joseph Genest (Jeanine), M. et Mme Rosaire Grandmaison (Jeanne-Paule Garon), M. et Mme Gérard Grandmaison (Raymonde Bouchard), Mme Raymond Grandmaison (Rita Dubé), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371. 80697

**ROBITAILLE (François)** — Au CHUL, le 2 juillet 1981, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur François Robitaille, époux de feu dame Juliette Bédard. Il demeurait au foyer Belgeville à Sillery. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est, Québec. Un service sera chanté samedi le 4 juillet à 16h en l'église St-Charles-Garnier ou la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses fils et sa belle-fille: André, Jacques (Germaine Chouinard); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Pierre Robitaille, M. et Mme Eugène Robitaille, M. et Mme Raymond Laliberté, M. et Mme Louis Bédard, M. et Mme Gilles Bédard, M. et Mme Dominique Bédard, l'abbé Gode-Froy Bédard, Mlle Claire Bédard, Mme Cécile Côté, sr. Colette et sr. Thérèse de

la congrégation Notre-Dame. Pour renseignements: 529-3371. 80698

**SARRAZIN (Père Gabriel)** — A Ste-Agathe-des-Monts, le 1er juillet 1981, est décédé à l'âge de 82 ans, le père Gabriel Sarrazin, Oblat de Marie-Immaculée. Les funérailles auront lieu samedi le 4 juillet 1981, à 14h. Départ du funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290 1ère Avenue à 9h30 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles sur le boulevard Hamel. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Harold Poliquin (Lise Blouin), M. et Mme Serge Poliquin (Lise Duval), Johanne Poliquin, M. et Mme Jean-Pierre Marchand (Daniel Poliquin), M. Pierre Poliquin, M. et Mme André Comeau (Linda), Alain, Louis et Guy Poliquin; ses frères, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gabriel Bellavance (Marcel), M. Léon Bertrand, M. et Mme Georges Karpinsky (Béatrice), M. et Mme Valmont Bertrand (Henriette Lévesque), M. et Mme Philippe Bertrand (Gisèle Garnier), M. et Mme Damase Bertrand (Claire Ribkin), M. Paul Bertrand M. et Mme André Dugal (Jeanne-d'Arc), M. et Mme Gilles Gauthier (Lorraine), M. et Mme Paul-Emile Poliquin (Cécile Bourbonnais), M. et Mme Louis-Etienne Savard (Germaine Poliquin), M. et Mme Robert Ouellet (Thérèse Poliquin), M. Marcel Poliquin, Mme Lucienne Poliquin (Madeleine Lemelin), ainsi que ses petits-enfants: Jean-François et Julie Poliquin, plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. L'avant-midi des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8h30. Pour informations: 529-9221. 80695

**PORTELANCE (Cécile Grandmaison)** — A l'hôpital St-Sacrement, le 29 juin 1981, à l'âge de 43 ans, est décédée dame Cécile Grandmaison, épouse de feu M. Roger Portelance. Elle demeurait à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi le 3 juillet, à 14h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée, 2815 chemin des Quatre-Bourgeois

à 13h45 pour l'église St-Vincent (ave Wolf) et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses enfants et sa belle-fille: Robert (Evel Atrial), Gilles, Marc, Steve, Christine, John, Jackie, Paul; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Alma et Rita Grandmaison, Mme Albert Bourgoin (Marie-Laure) Mme Napoléon Giroux (Rose), M. et Mme Abraham Pomerleau (Eva), M. et Mme Raymond Guérard (Ida), M. et Mme Charles-Eugène Ouellet (Anna), Mme Antonio Lévesque (Gilberte), Mme Roland Roy (Simone), M. et Mme Raymond Pelerin (Thérèse), M. et Mme Joseph Genest (Jeanine), M. et Mme Rosaire Grandmaison (Jeanne-Paule Garon), M. et Mme Gérard Grandmaison (Raymonde Bouchard), Mme Raymond Grandmaison (Rita Dubé), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 529-3371. 80697

**ROBITAILLE (François)** — Au CHUL, le 2 juillet 1981, à l'âge de 87 ans, est décédé monsieur François Robitaille, époux de feu dame Juliette Bédard. Il demeurait au foyer Belgeville à Sillery. Selon ses volontés, il a été confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est, Québec. Un service sera chanté samedi le 4 juillet à 16h en l'église St-Charles-Garnier ou la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil ses fils et sa belle-fille: André, Jacques (Germaine Chouinard); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Pierre Robitaille, M. et Mme Eugène Robitaille, M. et Mme Raymond Laliberté, M. et Mme Louis Bédard, M. et Mme Gilles Bédard, M. et Mme Dominique Bédard, l'abbé Gode-Froy Bédard, Mlle Claire Bédard, Mme Cécile Côté, sr. Colette et sr. Thérèse de

la congrégation Notre-Dame. Pour renseignements: 529-3371. 80698

**THIBAUT (Philippe)** — A l'hôpital St-François-d'Assise, le 1er juillet 1981, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Philippe Thibault, époux de dame Noëlla Caron. Il demeurait à Charlesbourg. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 juillet, à 9h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée, 6450 Henri-Bourassa Charlesbourg

à 845 pour l'église Ste-Maria-Goretti et de là au cimetière St-Charles (Boul. Hamel). Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille et son gendre: Marielle (Guy Dion), son petit-fils Nicholas; ainsi que ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs. Pour renseignements: 529-3371. 80756

**TREMBLAY (Amédée)** — Au centre hospitalier Charlevoix, le 1er juillet 1981, à l'âge de 96 ans, est décédé M. Amédée Tremblay, époux de feu dame Rosanna Gauthier. Il demeurait au 254 Côte de Cédres, St-Joseph-de-la-Rive. Les funérailles auront lieu samedi, le 4 juillet, à 11h. Départ de la salle paroissiale St-Joseph-de-la-Rive, à 10h55 pour l'église St-Joseph-de-la-Rive et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Antoine Tremblay (Jeanine Edmond), M. et Mme Jean-Guy Valois (Rita), M. et Mme Joseph Paré (Gilberte), Mme Alma Langelier-Tremblay, M. et Mme Noël Tremblay (Gisèle Vaillancourt), M. et Mme Roger Tremblay (Jeannine Bouchard), M. et Mme Grégoire Tremblay (Georgette), Mlle Marie Tremblay, M. et Mme Claude Desgagnés (Lucille), M. et Mme André Rochefort (Marie-Marthe); son frère: M. Arthur Tremblay, ainsi que ses petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371. 80697

**BOISVERT (Emilien)** — Epoux de dame Rita Bernier. Cher époux, il y a un an que tu nous a quittés et c'est une dure épreuve à surmonter. Donne-nous la force à moi et tes enfants de supporter cette douleur qui est gravée dans nos cœurs. Une messe anniversaire sera chantée samedi, le 4 juillet 1981, à 19h30 en l'église Ste-Croix de Lotbinière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 801499

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**725 SERVICES ANNIVERSAIRES**  
**ASSELIN (Denis)**  
 M. et Mme Julien Asselin, Carole, Hélène et Pierre invitent parents et amis(es) à une messe anniversaire pour Denis qui est parti pour la maison du Père, samedi 4 juillet à 19h en l'église St-Grégoire Montmorency. 801465

**BERTHIAUME (Lorette)**  
 Samedi le 4 juillet 1981, à 16h, en l'église de Ste-Cécile de Charlesbourg, sera chanté le service anniversaire de dame Lorette Berthiaume (Sandrine) épouse de feu Alexandre Berthiaume. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841521

**BERGERON (E. Lucien)**  
 Samedi, le 4 juillet 1981, à 19h, en l'église St-Charles-Garnier de Sillery, sera chanté le service anniversaire de M. Lucien E. Bergeron. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 742528

**BERBERI (Martin)**  
 Samedi le 4 juillet 1981, à 15h, en l'église de Pont-Rouge, sera chanté le service anniversaire de M. Oscar St-Pierre, époux de dame Adrienne Richard. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation. 841583

**BOISVERT (Emilien)** — Epoux de dame Rita Bernier. Cher époux, il y a un an que tu nous a quittés et c'est une dure épreuve à surmonter. Donne-nous la force à moi et tes enfants de supporter cette douleur qui est gravée dans nos cœurs. Une messe anniversaire sera chantée samedi, le 4 juillet 1981, à 19h30 en l'église Ste-Croix de Lotbinière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 807457

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**725 SERVICES ANNIVERSAIRES**  
**ASSELIN (Denis)**  
 M. et Mme Julien Asselin, Carole, Hélène et Pierre invitent parents et amis(es) à une messe anniversaire pour Denis qui est parti pour la maison du Père, samedi 4 juillet à 19h en l'église St-Grégoire Montmorency. 801465

**BERTHIAUME (Lorette)**  
 Samedi le 4 juillet 1981, à 16h, en l'église de Ste-Cécile de Charlesbourg, sera chanté le service anniversaire de dame Lorette Berthiaume (Sandrine) épouse de feu Alexandre Berthiaume. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841521

**BERGERON (E. Lucien)**  
 Samedi, le 4 juillet 1981, à 19h, en l'église St-Charles-Garnier de Sillery, sera chanté le service anniversaire de M. Lucien E. Bergeron. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 742528

**BERBERI (Martin)**  
 Samedi le 4 juillet 1981, à 15h, en l'église de Pont-Rouge, sera chanté le service anniversaire de M. Oscar St-Pierre, époux de dame Adrienne Richard. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation. 841583

**BOISVERT (Emilien)** — Epoux de dame Rita Bernier. Cher époux, il y a un an que tu nous a quittés et c'est une dure épreuve à surmonter. Donne-nous la force à moi et tes enfants de supporter cette douleur qui est gravée dans nos cœurs. Une messe anniversaire sera chantée samedi, le 4 juillet 1981, à 19h30 en l'église Ste-Croix de Lotbinière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 807457

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-Pitié, sera chanté le service anniversaire de M. Jean-Baptiste Bouchard, époux de dame Georgette Allard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 841590

**COTE (Olive)** — Samedi, 4 juillet, en l'église Notre-Dame-du-Chemin, à 11 h, sera chanté le service anniversaire de Mlle Olive Côté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 797441

**DUMONT (Gabrielle)** — Samedi, le 4 juillet 1981, à 19h, au Centre Communautaire de St-Romuald, sera chantée une messe anniversaire pour Mlle Gabrielle Dumont. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 80067

**GIROUX (Roland)**  
 Samedi le 4 juillet 1981 à 19h15, en l'église de St-Albert-le-Grand, sera chanté la messe anniversaire de M. Roland Giroux, époux de dame Marie Bourgault. Merci à tous ceux qui s'uniront à nous pour cette célébration. 841582

**LE BEL (Téléphone)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 10h30 en l'église Ste-Marie-Médiatrice, 375 boul. Valcartier, Loretteville, sera chanté le service anniversaire de M. Téléphone Le Bel, époux de dame Antoinette Lortie. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 786309

**MATHIEU (Maurice)** — Dimanche le 5 juillet 1981, à 10h au Séminaire des Pères Maristes, au 2315, Chemin St-Louis à Sillery, sera chantée une messe anniversaire pour M. Maurice Mathieu époux de dame Jeanne Sirois. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 801897

**PELLETIER (Camille)** — Samedi, le 4 juillet, à 11h, en l'église St-Charles de Limoilou, sera chanté le service anniversaire de M. Camille Pelletier, époux de dame Marguerite Lachance. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 807708

**ST PIERRE**  
 Samedi le 4 juillet 1981, à 15h, en l'église de Pont-Rouge, sera chanté le service anniversaire de M. Oscar St-Pierre, époux de dame Adrienne Richard. Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation. 841583

**BOUCHARD (Jean-Baptiste)** — Samedi le 4 juillet 1981, à 14h, en l'église Notre